

LE DEVOIR



LES ACTUALITÉS

SRC: On fait ça seulement le samedi soir est retirée des ondes

Page A 4

LE MONDE

La mort a rendez-vous à Netzarim

Page A 8



VOL. XCI N° 229

LES SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 OCTOBRE 2000

1,95\$ + TAXES = 2,25\$

Les Yougoslaves tournent la page



Une jeune femme exhibe une photo du nouveau président de la Yougoslavie, Vojislav Kostunica, au cours d'un rassemblement populaire devant le parlement serbe à Belgrade, hier. Slobodan Milosevic a publiquement reconnu sa défaite lors des élections.

Milosevic abandonne la partie Moscou reconnaît en Kostunica le nouveau président

D'APRÈS AFP, REUTERS ET AP

Slobodan Milosevic a publiquement reconnu sa défaite à l'élection présidentielle du 24 septembre et félicité Vojislav Kostunica pour sa victoire ouvrant la porte à une transition pacifique du pouvoir en Yougoslavie.

«Je félicite M. Kostunica pour sa victoire électorale et je souhaite à tous les citoyens de la Yougoslavie beaucoup de succès pour la période à venir», a ajouté Milosevic, lors d'une brève allocution, hier soir, sur les ondes de la chaîne de télévision Yu-info. «Chers citoyens, je viens d'obtenir une information officielle annonçant que Vojislav Kostunica a remporté l'élection présidentielle. Cette annonce a été faite par un organe qui, en vertu de la Constitution, a le droit de prendre une telle décision et j'estime qu'elle doit être respectée», a dit Milosevic.

Le président sortant a remercié tous ceux qui ont voté pour lui, mais aussi ceux qui n'ont pas voté pour lui. «Ils ont ôté de mon dos l'énorme fardeau de respon-

sabilité que je portais depuis 10 ans», a-t-il déclaré.

«J'ai l'intention de me reposer un peu, de passer plus de temps avec ma famille, particulièrement avec mon petit-fils Marko, et de continuer après à renforcer mon parti», a-t-il ajouté. Ce discours a provoqué une explosion de joie dans les rues de Belgrade. Des pétards ont explosé tandis qu'un concert de klaxons retentissait dans les rues de la capitale. Le rebondissement survenu hier soir à Belgrade fait suite à une visite éclair dans la capitale yougoslave du ministre russe des Affaires étrangères, Igor Ivanov.

Le chef de la diplomatie russe a eu des entretiens avec tous les participants de la crise électorale yougoslave. Quelques instants avant l'intervention de Milosevic, le chef d'état-major yougoslave, le général

VOIR PAGE A 12: YUGOSLAVIE

- Le plus dur est à venir, page A 5
- Kostunica, un homme tranquille, page A 8

GORAN TOMASEVIC REUTERS

Formation de la main-d'œuvre

Ottawa se prépare à renier sa signature

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Ottawa compte revenir en force dans la formation de la main-d'œuvre avec ses propres programmes, remettant en cause l'entente Canada-Québec sur le marché du travail, signée en 1997, qui a permis la création d'Emploi-Québec.

Réunis à Fredericton mercredi et jeudi, les ministres provinciaux du Travail ont appris de la bouche de la ministre fédérale du Dévelop-

pement des ressources humaines, Jane Stewart, qu'Ottawa souhaite mettre en place un plan d'action national sur «le développement des compétences», a révélé hier le ministre d'Etat au Travail et à l'Emploi, Diane Lemieux, au cours d'une entrevue au *Devoir*. Même si Mme Stewart, qui a essuyé les vives protestations de certaines provinces dont l'Alberta, le Manitoba, l'Ontario et le Québec, est

VOIR PAGE A 12: OTTAWA

L N H

McSorley est coupable

Le coup de bâton donné à Brashear est un geste criminel, conclut la cour

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Marty McSorley, un ancien joueur des Bruins de Boston, a été reconnu coupable hier par la Cour provinciale de la Colombie-Britannique d'agression armée à l'endroit de Donald Brashear, des Canucks de Vancouver.

Cependant, il ne passera pas une seule journée en prison et n'aura pas de dossier criminel; il sera sous probation pendant 18 mois et ne pourra pas, pendant cette période, affronter Brashear sur la patinoire. La sentence, somme toute clémente, n'est cependant pas sans scandaliser le petit monde du hockey, habitué à évoluer en vase clos.



Donald Brashear



Marty McSorley

Dans sa décision, le juge William Kitchen a expliqué n'avoir pas cru la version de McSorley, selon qui il avait simplement voulu frapper son adversaire à l'épaule. Par contre, le

VOIR PAGE A 12: MCSORLEY

■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon, en page A 10: Coupable, mais après ?

LES ACTUALITÉS

La Crise d'octobre au tableau noir

Entre les maths et le français, quelle place occupe la Crise d'octobre à l'école? Des professeurs du secondaire, du collégial et de l'université racontent l'intérêt – ou le peu d'intérêt – que suscite cet épisode de notre histoire chez les élèves. Si l'aspect sensationnel de l'événement a de quoi piquer la curiosité des écoliers, au collégial, l'issue de la crise semble apporter un vent de déprime dans la classe, tandis qu'à l'université, l'importance de replacer l'événement dans son contexte prend tout son sens.

■ À lire en page A 5

INDEX

78313100069	Annonces..... B 9	Idées..... A 11
	Avis publics.. B 4	Monde..... A 8
	Bourse..... B 8	Mots croisés.. B 9
	Carrières..... B 5	Météo..... B 4
	Économie..... B 1	Plaisirs..... B 12
	Éditorial..... A 10	Politique..... A 6
	Fonds..... B 6	Sports..... B 11

RENDEZ-VOUS

Dans le jardin de Ying Chen

À u téléphone, nous avons parlé de l'été qui s'achevait et de nos potagers qui faisaient plutôt dur. Le mien, grand comme un lit king, git près d'un lac des Laurentides. Celui de Ying Chen, grand comme un queen, est recroquevillé sur une hauteur des Cantons-de-l'Est, terrorisé, on dirait, par l'agressive forêt environnante.

Ying voulait bien qu'on passe un peu de temps ensemble au chevet de son jardin, qu'on se promène dans la forêt et autour de son petit étang, elle voulait bien qu'on parle de ses livres et de son travail d'écrivain, mais pas trop de ses projets, et pas beaucoup d'elle, ni de ses parents, ni du père de ses enfants, ni de plein de choses qu'elle veut garder secrètes. Ce n'est pas qu'elle soit prude, mais elle croit qu'un auteur ne devrait jamais s'interposer entre son œuvre et son lecteur, ne pas porter ombre à celle-ci, ne donner aucun indice à celui-ci. Idéalement, elle ne signerait même pas ses livres, ou qu'avec ses initiales, afin que le lecteur n'ait pas de repères, ni de préjugés, qu'il ne sache même pas qu'elle est née en Chine au XX^e siècle, qu'elle écrit ses romans avec difficulté, dans une langue, le français, qu'elle parlera toujours avec

un accent, idéalement qu'il ignore tout de son parcours et qu'il aborde ses livres comme du jamais vu, du jamais lu, «loin de toutes rives», dit-elle, dans la très haute mer littéraire.

Les héros de ses derniers romans n'ont d'ailleurs pas de nom, elle les désigne d'une seule lettre ou par leur fonction ou leur titre, de manière à ce qu'ils n'aient aucune référence ou connotation sociologique ou culturelle. Dans *Immuable*, par exemple, l'amant esclave s'appelle S; le mari, A; le prince, c'est le prince; le général, c'est le général... Et l'histoire se passe nulle part et n'importe quand.

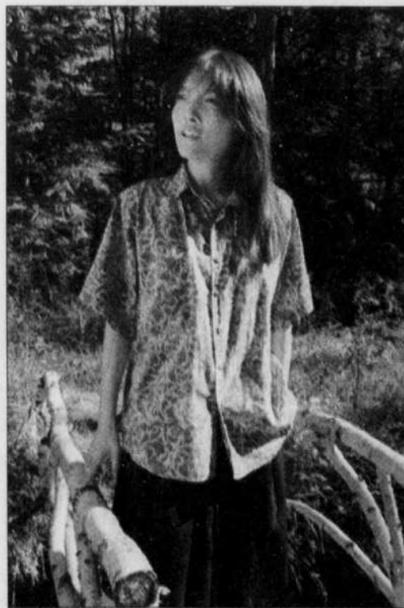
Va donc pour le jardin, la forêt, l'étang. Et tant pis pour les secrets de famille, qu'on ne cherchera pas à connaître, promis.

La maison de Ying se trouve au bout d'un étroit chemin à l'entrée duquel sont plantés, dans des sortes de bacs de brique blanche, deux grands arbres raides morts. Derrière la maison, elle aussi de brique blanche, il y a un grand espace rectangulaire et très plat, entièrement couvert de petits cailloux blancs. On dirait une page blanche étendue par terre, sorte de jardin



Georges Hébert Germain

VOIR PAGE A 12: YING CHEN



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

«Un livre, un jardin, c'est pareil», dit Ying Chen.

ROLAND VIAU

FEMMES DE PERSONNE

Sexes, genres et pouvoirs en Iroquoisie ancienne

«Portrait sensible et rigoureux d'une civilisation solidaire et égalitaire (...), le bel essai de Roland Viau dépayse, tout en distillant un charme qui enchantera les esprits avides de délices anciens.» Louis Cornélius, *Le Devoir*



Essai, 324 pages • 29,95 \$

Boreal
Qui m'aime me lise

• LES ACTUALITÉS •

Effet de serre

Les écologistes jugent insuffisant le plan canadien

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Accueillant avec beaucoup de scepticisme le plan fédéral de lutte contre le réchauffement climatique, plusieurs groupes écologistes québécois ont réclamé hier d'Ottawa qu'il recentre ses priorités sur les transports en commun en y investissant au moins l'équivalent des 625 millions de dollars qu'il s'approprie à dépenser dans les infrastructures routières, ce qui stimule

ra davantage la croissance du parc automobile et des poids lourds.

Richard Gendron, de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), estime qu'Ottawa doit maintenir sinon augmenter les taxes sur le carburant pour rendre les automobilistes plus responsables de leurs choix et investir cet argent dans un programme national de modernisation des transports en commun.

Steven Guilbeault, de Greenpeace, a suivi depuis 1995 l'évolution du

dossier des changements climatiques autant au niveau international qu'au sein de la plupart des comités et des tables fédérales et provinciales. Il se dit convaincu que «les mesures proposées par Ottawa n'atteindront pas l'objectif de 65 mégatonnes». A son avis, ce plan «dénote un manque de volonté politique de s'attaquer aux vrais problèmes». C'est pourquoi, dit-il, Ottawa a réuni sous forme de plan national des mesures dont la validité technologique n'est même pas démontrée, comme

l'idée d'enfouir dans le sous-sol canadien les émissions des raffineries de l'Ouest.

Transports, production d'électricité et de pétrole, ajoute-t-il, contribuent pour 60 % aux émissions de gaz à effet de serre au Canada. Mais les mesures fédérales visant ces trois secteurs ne vont contribuer que pour 30 % à la solution, soit deux fois moins que leur contribution. A Vancouver où il rendait public le Plan d'action canadien de lutte contre l'effet de serre, divul-

gué hier en primeur par *Le Devoir*, le ministre des Ressources naturelles Ralph Goodale a soutenu que l'objectif de 65 mégatonnes avait été évalué avec précision à partir des travaux des spécialistes et des différentes tables de consultation.

Pour Vivre en ville, le groupe Équiterre, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec, Greenpeace et l'UQCN, s'attaquent aussi marginalement aux émissions du domaine des transports fait perdre

aux Canadiens les doubles bénéfices d'une réduction de la pollution toxique attribuable au smog — un milliard de dollars par an en Ontario — et d'un ralentissement de notre contribution à l'effet de serre.

Ces différents groupes ont cependant applaudi à la décision d'Ottawa d'acheter 20 % de son électricité de sources vertes, dites «de pointe», comme l'éolien et le photovoltaïque, et de munir les villages nordiques de sources énergétiques moins polluantes que le diesel.

EN BREF

Le sergent-détective Lesiège reçoit sa sentence

(Le Devoir) — Le Comité de déontologie policière a décidé d'inhiliter Richard Lesiège à exercer des fonctions d'agent de la paix pour une période de deux ans. M. Lesiège est ce sergent-détective surpris en train de frapper violemment la tête d'un suspect sur l'asphalte d'un terrain de stationnement, sous l'objectif d'une caméra de Radio-Canada, en 1998. Le policier avait déjà plaidé coupable à son accusation et a pris sa retraite du SPCUM en 1999. Le commissaire écrit dans sa décision finale que le suspect «n'a posé aucun geste de résistance à l'égard du policier» lors de son arrestation. «Les gestes du sergent-détective étaient tout à fait gratuits, inutiles et exagérés. En d'autres mots, il a perdu son sang-froid.» Yves Manseau, du Mouvement Action-Justice, qui a déposé la plainte, s'est dit surpris de prendre connaissance de la décision sans avoir été informé de la date des audiences.

Karla Homolka sera transférée

(PC) — Un juge de la Cour fédérale a rejeté une demande d'injonction visant à empêcher le transfert de Karla Homolka dans une autre prison. Le juge Pierre Blais a pris cette décision hier après avoir pris connaissance des arguments des avocats de Karla Homolka, qui affirmaient que sa vie serait menacée si elle était retirée de l'établissement de Joliette où elle est actuellement incarcérée. Le juge n'a pas précisé immédiatement ses motifs; il a promis de faire la semaine prochaine. M. Marc Labelle, l'un des avocats de Karla Homolka, alléguait que sa cliente voulait rester à la prison de Joliette et qu'elle était prête à refuser toute libération anticipée jusqu'à la fin de sa sentence pour homicide involontaire, le 5 juillet 2005. Le juge Blais a fait remarquer à l'avocat qu'il n'appartenait pas à Karla Homolka de décider si elle pouvait rester en prison pendant toute la durée de la sentence — 12 ans — ou être libérée après en avoir purgé seulement les deux tiers, ainsi que le permet la loi.

Madeleine Plamondon est honorée pour sa contribution à la société

(PC) — Une femme de la Mauricie, Madeleine Plamondon, a reçu le 10^e prix annuel de la Justice du Québec. Mme Plamondon a reçu la prestigieuse médaille des mains de la ministre de la Justice, Linda Goupil, lors d'une cérémonie officielle hier au salon Rouge du Parlement de Québec. Elle était entourée de ses enfants et de ses petits-enfants. «La justice est une vertu à acquérir plutôt qu'un ministère. Ceux qui dépendent les plus démunis ne doivent plus être marginalisés. Ce sont ceux qui sont injustes qui devraient être marginalisés», a dit Mme Plamondon en recevant son prix. La ministre Goupil a vanté les mérites de Mme Plamondon. «Elle a fait de sa vie un combat pour la justice. C'est une femme de cœur et de compassion, généreuse de son temps et de ses énergies, qui a mérité le respect de tous», a dit la ministre au sujet de Mme Plamondon. Elle s'est toujours impliquée dans les mouvements de défense des consommateurs, notamment au sein de l'ACEF de Shawinigan et de l'AFEAS. Elle a également préparé des émissions d'éducation pour les consommateurs pour les stations locales de télévision et de radio. Mme Plamondon a aussi témoigné en 1974 devant la commission parlementaire de l'Assemblée nationale qui a étudié la première loi de la protection du consommateur. La lauréate a été choisie par un jury de cinq membres présidé par le juge Pierre Michaud, juge en chef de la Cour du Québec.



ALLONGEZ-VOUS, RELAXEZ ET AUGMENTEZ RAPIDEMENT VOTRE STATUT.

Voyagez en classe affaires ou au plein tarif de la classe économique et accumulez jusqu'à 50 % plus de milles ou points admissibles. En effet, du 9 octobre au 15 décembre 2000, optez pour Air Canada, les transporteurs Liaison Air Canada^{MD}, Canadien^{MC} ou Canadien Régional^{MC} et recevez en prime des milles Aéroplan^{MD} ou des points Canadien Plus^{MC}. Alors visez plus haut et accédez encore plus rapidement à un statut supérieur en 2001. Vous profiterez ainsi des avantages accordés aux membres Aéroplan de statut supérieur. Visitez notre site Internet pour plus de renseignements.

Canadien Plus^{MC}Aéroplan^{MD}

www.aircanada.ca

Boni applicable aux milles ou points de base seulement. Prime classe affaires: 50 % de plus de milles ou points admissibles pour la classe de réservation J d'Air Canada et de Canadien. Prime tarif réduit de la classe affaires: 10 % de plus de milles ou points admissibles pour les classes de réservation C d'Air Canada ou D de Canadien. Prime plein tarif de la classe économique: 25 % de plus de milles ou points admissibles pour les classes de réservation Y/M d'Air Canada ou Y de Canadien. ^{MD}Aéroplan et Liaison Air Canada sont des marques déposées d'Air Canada. ^{MC}Canadien, Canadien Régional et Canadien Plus sont des marques de commerce des lignes aériennes Canadien International Ltée.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

L'amour sans ponctuation
L'IMPUDICITÉ
 Roman interactif
 Gilberte-Michel Bujold
 EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE
 www.varia.com

Trois cafés du Plateau Mont-Royal sont visés

L'élite souverainiste condamne l'attentat contre Second Cup

FRANÇOIS CARDINAL
 BRIAN MYLES
 LE DEVOIR

Même si les attentats commis contre trois cafés Second Cup du Plateau Mont-Royal n'ont pas été revendiqués, la police surveille de près les groupes susceptibles de commettre de pareils gestes, en l'occurrence le BAF.

Sans nommer personne, c'est l'avertissement qu'a servi hier le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, au lendemain des crimes incendiaires sans gravité commis contre les deux Second Cup de l'avenue du Mont-Royal Est et celui du 4287 de la rue Saint-Denis.

«Inadmissibles»

Des gestes «inadmissibles», a dit le ministre Ménard, exigeant la tenue d'une enquête. Dans les faits, le SPCUM n'a pas attendu les récriminations du ministre pour enquêter sur les incidents.

Les soupçons portent sur la Brigade d'autodéfense du français (BAF), qui a déjà revendiqué quatre attentats mineurs contre des commerces mont-réalaïs. Dans une entrevue à *La Presse*, un militant du BAF a d'ailleurs évoqué il y a deux semaines l'hypothèse de s'en prendre aux Second Cup, dont la raison sociale ignore tout de la langue de Vigneault.

Le BAF en aurait soupé du prétendu recul du français au Québec. La brigade, méconnue du public et de l'élite souverainiste, a perdu sa foi dans le gouvernement péquiste.

À Québec, le premier ministre Lucien Bouchard a décrié les attentats. «*Totalement déplorables et*

Les attentats commis contre trois cafés Second Cup du Plateau Mont-Royal ont été condamnés hier par le gouvernement Bouchard et l'élite souverainiste. Et le p.-d.g. de la firme est venu de Toronto pour épauler ses franchisés. Pas question de franciser la deuxième tasse.

condamnables. Ce sont des gestes inacceptables qui ne peuvent être justifiés en aucune circonstance pour quelque motif que ce soit», a-t-il dit.

«Il me semble que certains n'ont pas tiré de leçons de la Crise d'octobre», a renchéri Serge Ménard. *Ce sont des gestes qui discréditent totalement les causes pour lesquelles elles sont posées.*

tionner lorsqu'il y a apparition de la violence», dit-il.

À l'heure actuelle, le gouvernement n'a aucun pouvoir pour forcer la francisation d'une bannière commerciale. La loi 101 ne touche pas à la raison sociale.

Le premier ministre Bouchard ne peut et ne veut rien faire pour corriger la situation. «*Voyagez dans le monde et vous verrez McDonald's sur les Champs-Élysées, et ainsi de suite. [...] On vit dans un monde où l'anglais est très répandu*», a dit M. Bouchard.

Venu de Toronto, le p.-d.g. de Second Cup, Randy Powell, a indiqué qu'il n'était pas question de changer la raison sociale de Second Cup, qui reste la même au Québec comme ailleurs dans le monde. Une position appuyée par les franchisés.

La compagnie a pris des mesures spéciales pour assurer la sécurité des employés et de la clientèle, mais elle n'en dit guère davantage. «*La sécurité en dépend. Si je vous le dis, ce n'est plus sécuritaire*», a dit gravement Jean Martin, propriétaire de quatre cafés à Montréal.

«*Second Cup serves great coffee. That's what we do for a living.*»

Meurtre d'une octogénaire à Chambly

Quatre ans de garde fermée pour le dernier adolescent impliqué

BRIAN MYLES
 LE DEVOIR

Un an après le meurtre de Pearl Rushford-Lamarre, 81 ans, le dernier des cinq mineurs inculpés demeure un véritable bloc de froideur et d'indifférence.

L'adolescent de 15 ans ne reconnaît aucune responsabilité dans la mort de Mme Rushford-Lamarre, assassinée de 47 coups de couteau dans sa résidence de Chambly le 20 septembre 1999.

Il a pourtant plaidé coupable à une accusation de meurtre au deuxième degré qui lui a valu hier la peine maximale, soit quatre ans de mise sous garde fermée suivie de trois ans de probation.

Le jeune homme se perçoit toujours comme une victime des événements et n'éprouve aucune sympathie ni empathie pour la vieille dame. Irresponsable, égocentrique, il refuse de se remettre en question, fuit la confrontation, et ses émotions demeurent inaccessibles.

Tel est le portrait brossé devant la Chambre jeunesse de Longueuil par une déléguée de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). L'éducatrice du centre de détention où le jeune est gardé depuis un an en arrive à des conclusions similaires, ajoutant que l'accusé est souvent impliqué «*dans des situations douteuses*» pour consommation et possession de drogue.

Seule amélioration: malgré de modestes résultats scolaires, le jeune homme a étudié de façon assidue au cours des 12 derniers mois.

Protéger la société

En imposant une sentence de quatre ans, plus trois de probation, le juge Claude Crête a tenu compte de l'importance de protéger la société contre le délinquant, des besoins du jeune, de la gravité de l'infraction et de la notion de dissuasion et d'exemplarité.

Cette cinquième condamnation clôt l'affaire Rushford-Lamarre. Le principal responsable de l'assassinat, un jeune de 15 ans, a été reconnu coupable de meurtre prémédité. Il passera six ans à l'Institut de psychiatrie Pinel et restera sous probation pour quatre ans.

Un complice de 13 ans, coupable de meurtre sans préméditation, a écopé de deux ans et demi de garde en centre d'accueil, suivie d'une probation de deux ans.

Deux adolescents de 15 ans qui faisaient le guet à l'extérieur ont enfin été condamnés à 18 mois de garde fermée en centre d'accueil et 18 mois de probation pour homicide involontaire.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

La compagnie a pris des mesures spéciales pour assurer la sécurité des employés et de la clientèle.

Nuire à la cause

Même discours de la part de Gilles Rhéaume, président du Mouvement souverainiste du Québec, qui condamne toute forme de violence. «*C'est une arme du désespoir qui ne peut conduire qu'à un cul-de-sac et à une impasse.*»

M. Rhéaume croit que cette tentative de francisation des commerces par la force ne peut que nuire à la cause de l'indépendance. Mais ses trente ans de militantisme et l'histoire des mouvements souverainistes le rendent sceptique. «*Il y a une longue tradition d'infiltration [par la police] des mouvements souverainistes au Québec*», affirme-t-il.

M. Rhéaume garde en souvenir les événements d'octobre 70. «*La GRC a posé des bombes, incendié des bâtiments, écrit des lettres pour le FLQ, volé les listes de membres du PQ. Il est légitime de se ques-*

ÉTUDE SUR LES ACOUPHÈNES !



Nous sommes à la recherche de participants servant de contrôles (sans acouphène) pour une étude portant sur la relation entre la sensibilité auditive et les mesures physiologiques chez les personnes affectées d'un acouphène. Les personnes intéressées par cette étude doivent être âgées de 60 ans et plus et peuvent laisser leurs coordonnées en tout temps à Sylvie Hébert, PhD, au 514.340.3540, poste 3235.

Edward H. Dahl et Jean-François Gauvin
Sphæra mundi
 208 pages, illustr., couleurs, 49,95 \$
 À partir de la collection des globes du Musée Stewart, les auteurs offrent un survol soigné de ces objets d'art et de leurs créateurs. Ils nous entraînent dans l'univers mystérieux des globes anciens, jadis sources de savoir et de pouvoir.
SEPTENTRION
 www.septentrion.qc.ca

Louise BROUSSEAU
Janine GUÉNETTE
Louise NADEAU
 Collection dirigée par **Denise SOULIÈRES**
Au jour le jour
 Cahier de l'élève
 Sciences humaines au primaire.
 LIDEC inc. (514) 843-5991
 En vente dans toutes les librairies

BOUTIQUE
 Enfants
 Deslongchamps
 Vêtements pour enfants 0-18 ans
 Vêtements de maternité à l'étage
 1007, RUE LAURIER O. OUTREMONT
 TÉL.: 274-2442
JEAN BOURGET

Nicole RACETTE
Éléments de comptabilité pour fins de gestion
 Pour les néophytes de la comptabilité.
 226 pages - 29,50 \$
 Les Éditions **GUÉRIN**
 (514) 842-3481
 En vente dans toutes les librairies

LOUIS FOURNIER
FLQ
 HISTOIRE D'UN MOUVEMENT CLANDESTIN
 À lire pour tout savoir... ou presque!
LANCOT ÉDITEUR

Le Comité des femmes
femmes
 en mouvement **contre**
la violence et la pauvreté
SPGQ
 Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

Le lancement de Discovery reporté à lundi

(AFP) — Le lancement de la navette Discovery du centre Kennedy, près de Cap Canaveral (Floride), est repoussé jusqu'à lundi en raison d'un problème technique sur une valve dans le système de propulsion, a annoncé hier la NASA. Le décollage de Discovery vers la Station spatiale internationale (ISS), prévu à l'origine jeudi, avait déjà été repoussé «d'au moins 24 heures» après que les responsables de la mission se furent rendus compte d'un problème de séparation entre la navette Atlantis et son réservoir. Mais, également jeudi, une valve contrôlant le flux d'oxygène dans le système de propulsion et permettant d'éviter certaines vibrations, a mal fonctionné lors de tests, a indiqué le directeur du vol Mike Leinbach. «Nous devrions être prêts à voler lundi soir», a-t-il dit. La valve devait être remplacée dès vendredi, puis des essais techniques seront réalisés avant le lancement, prévu désormais le 9 octobre à 20h05 locales.

Un fort séisme secoue le sud-ouest du Japon

(AP) — Le violent séisme d'une magnitude de 7,3 sur l'échelle de Richter qui a secoué le sud-ouest du Japon hier a fait au moins 106 blessés, dont trois qui avaient été ensevelis dans des glissements de terrain, et privé plus de 1700 personnes de leur foyer. Les autorités japonaises avaient avancé plus tôt le chiffre de 40 blessés. Samedi matin, aucun d'entre eux n'était jugé dans un état critique. Des effondrements de terrain ont également été enregistrés dans 47 endroits de la région dont les routes sont détruites dans 108 autres points. Ce séisme, qui a été suivi de plusieurs répliques importantes, était plus violent que le tremblement de terre de magnitude de 7,2 qui avait frappé Kobe le 17 janvier 1995, faisant plus de 6 000 morts et détruisant 250 000 maisons. L'épicentre du séisme était situé à 505 km au sud-ouest de Tokyo, dans la préfecture de Tottori, avait précisé l'agence météorologique japonaise.

On fait ça seulement le samedi soir

L'émission d'humour de la SRC est retirée des ondes à 24 heures de la première

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

En langage journalistique, on appelle ça «tuer la une». Sauf qu'on ne pouvait pas «tuer» *L'Agenda culturel du Devoir* qui paraît aujourd'hui puisqu'il était déjà imprimé, hier. Et on ne pouvait pas savoir que l'émission *On fait ça seulement le samedi soir*, en vedette dans *L'Agenda culturel* d'aujourd'hui, serait retirée des ondes 24 heures avant sa diffusion!

Cette décision spectaculaire de Radio-Canada a été motivée par le travail d'une troupe formée par les quatre comédiens. «Si la moitié de la troupe n'est plus dans le projet, ce n'est plus la même proposition», constate Daniel Gourde.

Invité à commenter le différend artistique en question, Daniel Gourde a expliqué qu'on était devant deux «écoles» très différentes. «Pierre Lebeau et Alexis Martin viennent d'une tradition plus classique, avec un humour très écrit, très préparé, alors que Bruno Blanchet et Sylvie Moreau sont plus dans l'univers de l'humour absurde et plus déstructuré», a expliqué Daniel Gourde.

Le différend artistique est réel, mais selon les informations du *Devoir*, il y avait également un sé-

rieux malaise au sujet de la production même de l'émission. On mentionne par exemple l'absence de metteur en scène, l'absence de direction claire, l'improvisation qui a présidé à la mise en ondes, tout comme le manque de suivi chez le télédiffuseur.

Alexis Martin, par exemple, avait expliqué au producteur qu'il ne pouvait pas participer à la plupart des émissions puisqu'il jouait au théâtre le samedi soir, mais jusqu'à cette semaine, il était présenté comme faisant partie de l'équipe régulière.

L'émission était produite par la nouvelle maison Zone 3 et par Stéphane Laporte. Ce dernier, concepteur général du projet, perd des plumes à vue d'œil puisqu'un autre de ses concepts, *Les Gingras-Gonzalez*, diffusé quotidiennement à TQS, perdait hier sa vedette principale, Paul Houde!

En effet, Paul Houde a démissionné hier de son rôle d'animateur de bulletin de nouvelles dans cette émission, ne se sentant «pas à l'aise», dit-il. Il soutient qu'il ne remet en question ni le concepteur, ni le producteur, ni le télédiffuseur, et qu'il a apprécié le travail d'équipe. Mais il quitte toutefois une émission qui est massacrée par la critique depuis sa mise en ondes.

ÉCOLE SECONDAIRE
PIERRE-LAPORTE

TESTS D'ADMISSION 2001-2002 LE SAMEDI 18 NOVEMBRE À 9 H

SÉANCE D'INFORMATION LE 2 NOVEMBRE À 19 H À L'ÉCOLE

École publique de 1^{re} à 5^e secondaire ●●● Tenue vestimentaire obligatoire

NOS PROJETS PARTICULIERS :

- Douance** *Exclusivité Nouveauté*
Programme de haut calibre réservé aux élèves ayant d'excellentes aptitudes intellectuelles axé sur les langues (Latin, Anglais langue maternelle, Espagnol et Allemand), les lettres (littérature chaque année) et les sciences (Astronomie, Physique, Chimie, Mathématique avancé).
- Technologie de l'Information** *Exclusivité*
Programme (4 h/sem) offrant une solide formation en informatique. Spécialisation au 2^e cycle en Arts-technologies ou en Sciences-Technologies.
- Musique Classique** *Exclusivité*
Programme de musique classique (12 h/sem) le plus poussé et le plus complexe au Québec intégré à un programme d'études secondaires régulier.
- Ballet Classique**
Programme de ballet (6 h/sem) offrant une formation intensive en danse classique.
- Plein Air** *Exclusivité*
Programme visant (4 h/sem) l'acquisition de compétences d'organisateur, d'animateur et de formateur dans les domaines liés à ce type d'activités.

1101, chemin Rockland, Ville Mont-Royal H3P 2X8
Téléphone : (514) 739-6311 #233
www.pierre-laporte.montreal.qc.ca

L'AVENIR A DU TALENT !

Invitation à la pratique du

ZEN

CENTRE ZEN DE MONTRÉAL
10 851, rue Saint-Hubert (métro Henri-Bourassa)

ATELIERS D'INTRODUCTION
par ALBERT LOW, maître et directeur du Centre

Samedi, 21 octobre de 9h00 à 14h30
Samedi, 25 novembre de 9h00 à 14h30

Réservations : (514) 384-8645
Courriel : zenlow@aei.ca
Http:www.aei.ca/~zenlow

Coût : 50,00 \$ (25,00 \$ étudiants et aînés)

Pour femmes
Nouvelle collection
automne-hiver
2000

Pour hommes
Habits italiens
à partir de
299\$

doice doice

D-ANA UOMO

Pour Elle
277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de
Commerce Mondial
844-9125

Pour Lui
Centre de
Commerce Mondial
281-7999
5107, av. du Parc (angle Laurier)
277-7558

BANQUE NATIONALE en collaboration avec **LE DEVOIR**

présente la 4^e édition du

CONCOURS
«Jeunes critiques en arts visuels»
UNE PRODUCTION DU CENTRE INTERNATIONAL D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

dans le cadre de

BIENNALE DE MONTRÉAL 2000
du 28 septembre au 29 octobre
Palais du commerce, 1650 rue Berri

Une occasion unique de découvrir et d'apprécier l'art contemporain.

Ce concours s'adresse aux étudiants et aux étudiantes des établissements d'enseignement secondaire et collégial du territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Pour obtenir la fiche d'inscription on s'adresse au Centre international d'art contemporain de Montréal :

téléphone : (514) 288-0811 • www.ciac.ca

CIAC - Centre international d'art contemporain de Montréal
producteur de la 4^e édition du Concours «JEUNES CRITIQUES EN ARTS VISUELS»

CONSEIL DES ARTS Québec GEORGES LAOUN OPTIUM CSQ FAMILLE DU FAMILIER OVERTIGO

Ministère de la Culture et des Communications

Obier DeSerres LE VALET DU COEUR OBSESSION EN LIGNE AVAUDIONVILLE ciac

• LES ACTUALITÉS •

Les 30 ans de la Crise d'octobre

Une histoire méconnue

Les élèves dépriment quand on leur raconte le dénouement

Que sait-on de la Crise d'octobre lorsqu'on met les pieds à l'école? Entre ce que les parents ont bien voulu raconter et les bribes captées ici et là, ce sont aux cours d'histoire de refaire cette mémoire pour les élèves. Du secondaire à l'université, la quête de subjectivité prime et l'aspect sensationnel de l'événement garantit l'attention des étudiants.

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

«**L**a Crise d'octobre, ça ne dit pas grand-chose aux élèves. Pour stimuler l'intérêt des enfants, il faut vraiment être un vendeur exceptionnel», affirme Jean Lafleur, professeur d'histoire à l'école secondaire François-Bourrin, à Beauport.

Ces jours-ci, pour «vendre» la Crise d'octobre, il choisit l'anecdote, le film, les coupures de journaux. L'occasion d'un anniversaire commémoratif, et la disparition récente d'un personnage politique tel que Trudeau, lui donnent toutefois cette année l'occasion idéale d'allouer un peu plus à la Crise d'octobre que les seules 10, 20, 30 ou 40 minutes permises dans l'ambitieux programme d'histoire du Québec et du Canada.

En vertu d'une modification ajoutée au programme en juillet 1998, la Crise d'octobre jouit maintenant d'une mention au chapitre sept du programme imposé par le ministère de l'Éducation, ce qui fait du secondaire IV la seule année obligée en histoire du Québec.

Si le seul rappel de la Crise d'octobre ne figurait pas dans l'ancien programme, on se permet avec cet ajout de préciser que «l'élève doit replacer l'émergence de mouvements ou de partis politiques indépendantistes et la Crise d'octobre dans le contexte de la montée du nationalisme québécois et montrer en quoi ces manifestations du nationalisme diffèrent de celles de l'époque précédente».

Pour stimuler l'intérêt de jeunes pupilles chez qui Pierre Laporte, James Richard Cross ou

même la Loi sur les mesures de guerre sonnent peu de cloches, rien de tel que l'anecdote. Etudiant à l'université au moment des événements d'octobre, Jean Lafleur tient là une longueur appréciable sur les jeunes profs tout frais sortis des facultés de sciences de l'éducation, qui étaient encore en couches lorsque Pierre Laporte perdit la vie. «J'étais au Parlement et je me suis fait arrêter parce que j'avais un fusil dans ma voiture», raconte-t-il. Amateur d'athlétisme, j'avais un fusil de départ dans l'auto, pour lancer les courses. On m'a arrêté.»

Quand le manifeste du Front de libération du Québec a été diffusé, Samuel Trudeau vagissait sans doute, du haut de ses quatre mois. Aujourd'hui, il consacre trois ou quatre heures à la mise en contexte de cette Crise d'octobre à ses étudiants de deuxième année, au Conservatoire LaSalle, dans le cadre d'un cours survolant l'histoire du Québec de la Conquête à nos jours.

«Ils ont une connaissance plutôt épidermique des événements», raconte le jeune prof de 30 ans. Alors les enjeux, on oublie ça.» L'aspect sensationnel de l'événement — bombes, enlèvement, couvre-feu et décès à l'appui — titille toutefois l'intérêt des jeunes. «Il y a du sang, des gens qui portent une cause avec passion, un certain romantisme, un brin de lyrisme», explique Samuel Trudeau, qui, comme M. Lafleur, choisit de présenter aux élèves le film *Les Événements d'octobre 70*, de Robin Spry, plutôt que les visions subjectives de Farlardeau dans *Octobre* ou de Pierre Elliott Trudeau dans ses *Mémoires*. Chaque fois, Samuel Trudeau

est toutefois consterné de la réaction de ses étudiants devant l'issue de cette montée enflammée. «Dès qu'ils apprennent l'issue de cette rébellion, et c'est la même chose pour les événements de 1837-38, l'effet tombe. Ça les déprime. C'est comme s'ils se disaient qu'au Québec, c'est toujours la même et sempiternelle histoire qui se répète: après un soulèvement, on perd la cause», explique le professeur, qui avoue être lui-même parfois atteint par ce «spleen» étudiant.

Quand le professeur d'histoire Jocelyn Létourneau

a demandé à ses étudiants de l'Université Laval de lui raconter l'histoire du Québec — sans précision supplémentaire quant aux repères temporels —, la Crise d'octobre est revenue plutôt régu-

lièrement dans le lot des épisodes mar-

quants.

«Mais le récit est encore très nationaliste et très «victime», explique le professeur qui s'intéresse à la question de la mémoire collective autour de l'histoire du Québec contemporain. Théoriquement, les étudiants pourraient avoir une plus grande distance par rapport à l'événement, mais souvent, la trame narrative choisie pour resituer l'événement ne permet pas cette distance. Je crois que la responsabilité du professeur est de nuancer, voire complexifier l'événement en prenant le risque d'être un peu moins intéressant.»

Le passé, dans toute sa complexité, donne lieu à plusieurs versions. Devant une classe, la responsabilité qui incombe à l'instituteur serait donc de situer l'épisode dans ses multiples contextes. «Mais tout le monde n'est pas capable de choisir la version qu'il veut, parce que la Crise d'octobre n'est pas seulement un événement historique, mais aussi un épisode identitaire, qui construit notre mémoire collective.»



Yougoslavie: le plus difficile est à venir, estime un expert des Balkans

«Il faut apprendre aux gens qu'il faut être un peu moins intolérant», explique Panayote Elias Dimitras

JUDITH LACHAPPELLE
LE DEVOIR

contribué au maintien de Milosevic au pouvoir.»

Judi après-midi, depuis Montréal où il assistait aux Entretiens Jacques Cartier, Panayote Elias Dimitras a parlé à ses amis qui forment maintenant le gouvernement yougoslave. «Je les ai félicités, mais, je leur ai dit que les choses les plus difficiles sont devant eux, et pas derrière.»

M. Dimitras, porte-parole du Greek Helsinki Monitor, un groupe qui s'est penché sur le sort des minorités ethniques dans les Balkans, était l'invité du colloque États-nations hier matin pour parler des nationalismes majoritaires et minoritaires dans les Balkans. Cette semaine, les pages d'histoire se sont écrites à toute vitesse en Yougoslavie. M. Dimitras s'est lui-même dit «soufflé» par la rapidité du changement.

«Le nationalisme serbe doit être retravaillé comme partout ailleurs dans les Balkans, croit M. Dimitras. Et ça, ce n'est pas facile. Les Serbes n'ont pas changé. Ils se sont débarrassés d'un dictateur, comme tout le monde à un moment du fait, mais les changements avant d'accéder à une société démocratique seront lents. On ne peut prévoir ce qui va se passer.»

Les dossiers kosovars et monténégrins sont loins d'être réglés, rappelle le spécialiste. «Les Serbes doivent avaler qu'ils ont perdu le Kosovo», dit M. Dimitras. Pour ce qui est du Monténégro, je partage l'analyse de certains qui disent que Djukanovic est aussi un perdant des élections. En appelant pour le boycott des élections, il ne peut pas maintenant partager la victoire. Il s'est comporté comme se sont comportés les Albanais du Kosovo et a

«Tout reste possible, à l'exception de l'arrivée au pouvoir d'un bourreau à la Milosevic», croit Panayote Dimitras. La communauté internationale doit cependant prendre des mesures pour encourager le changement démocratique. À quelques rares exceptions, explique M. Dimitras, les politiques de l'Occident comme les embargos et la collaboration avec Milosevic pour «résoudre» le problème de la Bosnie ont aidé les nationalistes et Milosevic. «Peut-être que la communauté internationale devra dorénavant avoir une politique un peu plus complexe et difficile, mais qui doit aboutir à ce que les forces qui sont toujours pro-européennes, socio-démocrates et antinationalistes, aient le vrai soutien», propose M. Dimitras.

Et qu'on ne s'embarque pas trop vite à propos de Kostunica, avertit M. Dimitras en rappelant qu'on s'est «accommodé» dans le passé de d'autres leaders qui ont mal tourné. «Il faut vraiment pousser ces pays vers l'idéal européen et non pas vers dans la facilité et trouver le moins pire. En voulant éviter que Karadic [le chef des Serbes bosniaques] compose avec Milosevic, voilà ce qu'on a eu.»

«Il y a un très grand travail à faire», poursuit le professeur, en rappelant que les Serbes se sont d'abord débarrassés d'un dictateur mais que la société serbe, elle, doit profondément changer. «Il faut vraiment — comme partout dans les Balkans, mais surtout là où était le centre de la crise — réduire les gens. Il faut travailler au jour le jour, pour aider les générations à apprendre aux autres qu'il faut être un peu moins intolérant. Ça, c'est un long travail.»

TABAGISME CHEZ LES JEUNES ET PROJET DE LOI S-20

Rothmans, Benson & Hedges Inc. ne veut pas que les jeunes fument. Un point c'est tout. Nous croyons que fumer est un comportement d'adultes et que seuls les adultes devraient décider de fumer.

Nous n'appuyons pas le projet de loi S-20 — un projet de loi intitulé *Loi sur la protection des jeunes contre le tabac* déposé par un membre du Sénat canadien —, car nous sommes d'avis que la solution proposée par ce projet de loi n'est pas la bonne façon d'aborder le grave problème du tabagisme chez les jeunes.

Le projet de loi S-20 financerait les mêmes groupes de pression et les mêmes programmes qui ont échoué dans le passé. Pourquoi faudrait-il jeter encore plus d'argent à ces groupes si le but véritable est de comprendre les causes du tabagisme chez les mineurs et d'élaborer de meilleurs programmes pour les combattre?

L'impôt annuel de 400 millions de dollars proposé par le projet de loi S-20 n'est rien d'autre qu'une taxe de plus imposée aux fumeurs. Chaque année, les fumeurs et l'industrie du tabac paient déjà plus de 5 milliards de dollars en taxes fédérales et provinciales. Le gouvernement fédéral a même proposé d'augmenter à nouveau les taxes sur les cigarettes dès cet automne. Depuis 1994, une somme additionnelle de 475 millions de dollars a été perçue de l'industrie du tabac sous forme d'une surtaxe pour tenter d'atteindre les mêmes objectifs que le projet de loi S-20. De toute évidence, le problème n'est pas le manque d'argent, mais plutôt la pénurie de programmes efficaces pour contrer le tabagisme chez les jeunes.

Même s'il paraît bien intentionné, le projet de loi S-20 n'est pas la solution. De fait, l'adoption de ce projet de loi qui comporte un impôt réservé créerait un dangereux précédent. Pour quelles causes les autres groupes de pression réclameront-ils des subventions provenant d'impôts réservés?

Chez Rothmans, Benson & Hedges Inc., nous voulons aider à trouver des solutions concrètes au problème du tabagisme chez les jeunes. Nous croyons que l'une d'entre elles réside dans la création et le financement par l'industrie du tabac de fondations dignes de foi qui seraient appuyées par les provinces et qui seraient indépendantes de l'industrie du tabac. Elles implanteraient des programmes de coopération efficaces et complets de lutte contre le tabagisme chez les jeunes, des programmes reposant sur des résultats concluants de recherches et adaptés aux conditions locales.

RBH

Rothmans, Benson & Hedges Inc.

POLITIQUE

Collectionnez les avions

et remplissez
votre passeport
publié chaque
samedi dans
LE DEVOIR



CONCOURS L'EUROPE
LE DEVOIR CKAG 730 VOUS ATTEND...
À GAGNER: jusqu'à 4 billets d'avion pour la destination
de votre choix sur les ailes de swissair



Manon
Cornélius

Le nouveau vernis de l'Alliance

Stockwell Day n'est pas Preston Manning. Il est plus jeune, athlétique et photogénique. Il sait amuser une foule, l'entretenir longuement sans notes à la main et adopter un niveau de langage plus simple qui convient mieux à la presse électronique. Il a un sens aigu de son image et sait l'exploiter. Sa prestation, jeudi à Waterloo, alors qu'il présentait le programme de son parti, en a donné un aperçu. Stockwell Day est, en quelque sorte, un performer.

Son défi maintenant, à la veille d'élections générales, est de prouver que l'Alliance aussi n'est pas un clone du Reform. La campagne publicitaire lancée cette semaine et le dévoilement du programme jeudi visaient ces objectifs. On a mis la sourdine sur des enjeux comme l'avortement et la peine de mort. Un certain flou a été entretenu autour de questions comme les affaires autochtones, les droits des victimes et l'immigration. Certains électeurs pourront en conclure qu'une certaine modération s'est installée pendant que d'autres, les supporters traditionnels qu'il ne faut pas s'aliéner, y verront une façon de garder le cap sans le dire.

Cette façon de faire prouve une seule chose: l'Alliance a faim de pouvoir et elle est prête à faire des compromis pour y parvenir. Démonstration éloquent de cet état d'esprit: la décision de reléguer au second mandat l'adoption d'un taux d'imposition unique pour promettre, à la place, l'adoption de deux taux d'imposition au lieu de trois. En corrigeant le tir dans ce dossier avant le déclenchement des élections, le parti montre que son projet se vendait mal mais s'assure aussi de désamorcer quelques-unes des attaques les plus féroces des libéraux.

Ces derniers l'accusaient déjà de vouloir privilégier les riches. Le ministre des Finances, Paul Martin, n'en démordait pas hier. «Ils essaient d'éviter de faire campagne sur le taux unique, mais cela reste au cœur de leur plan fiscal. Ce taux unique est régressif et inéquitable.» Et d'ajouter: «C'est injuste. C'est pour ça que M. Day a essayé de camoufler ses vraies intentions.»

L'Alliance a faim de pouvoir et elle est prête à faire des compromis

Les libéraux devront revoir leurs arguments en conséquence car non seulement le taux unique n'est plus dans le paysage pour le prochain mandat, des mesures sont aussi apparues qui seront sûrement populaires. Ils ne peuvent pas le nier. Bien des familles à revenu modeste ou moyen seront séduites par la promesse de hausser à 10 000 \$ l'exemption personnelle de base, ainsi que celle pour conjoint à charge, et de créer une déduction de 3000 \$ par enfant.

Les procès d'intentions sur le taux unique ne suffiront plus. M. Martin devra dire ce qu'il pense de ces idées. Et il sera bien en peine de critiquer d'autres promesses alliancistes. En effet, même si son programme reste en général fidèle aux racines réformistes de l'Alliance, le parti de M. Day a su se montrer futé en reprenant à son compte certaines idées incluses dans le dernier budget. L'Alliance juge positif l'accord fédéral-provincial sur la santé tout en promettant d'en faire davantage pour assurer un financement stable et croissant aux provinces.

Les libéraux pourront toujours accuser l'Alliance de leur avoir volé certaines idées. Mais le PLC n'a-t-il pas fait sa fortune en pignonnant dans les programmes des autres? L'autre tactique envisagée par les troupes de Jean Chrétien, employée depuis le printemps, consiste à présenter l'Alliance et son chef comme des menaces pour les «valeurs libérales» et certains acquis sociaux, comme le système de santé.

Selon son programme, l'Alliance propose de hausser les transferts au niveau convenu dans l'accord fédéral-provincial, d'y ajouter une formule d'indexation et d'assurer la stabilité du financement dans la loi nationale sur la santé.

Ce qui dérange les libéraux est que le fédéral, sous M. Day, laisserait aux provinces le soin de gérer le système de santé et, surtout, advenant une entente sur des normes nationales, Ottawa accepterait de céder des points d'impôt aux provinces plutôt que de leur transférer des fonds. «Aucuns fonds fédéraux» signifie «aucun rôle fédéral». «Aucun rôle fédéral» signifie «aucune norme nationale», ce qui signifie en retour un système canadien à dix vitesses. Le Reform-Alliance détruirait le système de santé canadien», s'est emporté hier le ministre de la Santé, Allan Rock.

En mettant cartes sur table, Stockwell Day oblige d'une part les libéraux à prouver leurs dires pendant que son parti, lui, se donne des allures de formation un peu plus de centre droite. L'ensemble de la plate-forme suit les grands axes qui ont guidé le Reform; toute la différence réside dans le choix des thèmes privilégiés: réduction des taxes, de la dette et des dépenses, et investissement dans la santé. L'Alliance veut percer en Ontario et elle a visiblement emprunté les méthodes électorales du conservateur ontarien Mike Harris pour y parvenir. Elle s'en tient à quelques dossiers, présente un plan simple et évite soigneusement de faire du conservatisme social un cheval de bataille.

Les compressions dans certains ministères à vocation socioéconomique et les positions du parti en matière de justice et d'affaires autochtones peuvent toutefois agir comme repoussoir chez une partie de l'électorat. Mais comme l'a montré Mike Harris en Ontario, beaucoup de citoyens votent avec leurs intérêts personnels en tête et sans s'arrêter à tous les volets d'un programme.

Stockwell Day et son parti misent de toute évidence sur la soif de changement de la population. A cette fin, l'Alliance a raboté autant d'aspérités que possible pour rendre le produit plus lisse au toucher. Le vernis a été refait.

Les libéraux font face à un chef qu'ils connaissent mal et à un parti plus aguerri et affamé qu'aux dernières élections. Les tailler en pièces en déformant leurs propositions ou en attaquant leurs valeurs morales ne sera pas aussi simple qu'ils le croyaient car ils devront eux aussi offrir des réponses.

Québec crée une escouade spéciale de lutte contre le crime organisé

Treize procureurs appuieront le travail des policiers sur le terrain

Afin d'être mieux outillé pour combattre les bandes criminelles, le gouvernement du Québec ajoute une arme de plus à son artillerie en se dotant d'un bureau de lutte contre le crime organisé, un investissement annuel de 1,6 million de dollars. Mais cela ne signifie nullement qu'il baisse les bras quant au renforcement de l'actuelle loi antigangs par le fédéral.

FRANÇOIS CARDINAL
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Dans la foulée de la guerre des motards que se livrent certaines bandes rivales, Québec débouche les fonds nécessaires à la création d'une super-escouade de lutte contre le crime organisé. Ainsi, 13 procureurs viendront prêter main forte au bureau de lutte contre le produit de la criminalité qui continuera à mener son action spécifique à la confiscation des biens acquis de manière criminelle.

La ministre de la Justice, Linda Goupil, a annoncé hier la création de ce bureau qui supportera les opérations policières menées contre le crime organisé à travers la province, notamment par les six escouades régionales mixtes chapeautées par la Sûreté du Qué-

bec. Les substituts de la procureure générale travailleront en étroite collaboration avec les forces policières pour évaluer la preuve des infractions rapportées ou constatées au fur et à mesure qu'elle est recueillie. Formés spécifiquement pour la lutte contre le crime organisé, ils conseilleront également au besoin les policiers, analyseront en détail l'implication des criminels dans chacune des transactions criminelles et plaideront devant les diverses instances judiciaires les accusations et procédures déposées contre les membres de bandes criminelles.

Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, a affirmé que la création de cette escouade «permettra d'augmenter nos ressources d'enquête et d'effectuer plus d'arrestations. Nous pourrions ainsi compter sur un plus grand nombre de procureurs pour traiter les dossiers», s'est-il réjoui.

Mais cela n'a pas empêché les ministres Ménard et Goupil de réaffirmer la nécessité de réformer au plus vite la loi antigangs fédérale adoptée il y a trois ans et qui tarde à porter des fruits. Le ministre de la Sécurité publique estime que la meilleure façon «de rejoindre ceux qui ne se mêlent pas directement à des activités criminelles mais qui en retirent tous les profits», passe par une loi antigangs digne de ce nom, qui interdit le seul fait d'appartenir à un groupe criminel.

Les discussions avec le fédéral à cet égard avancent bien, selon Mme Goupil, qui a bon espoir de voir le gouvernement canadien répondre aux attentes du Québec. Trois rencontres ont eu lieu à ce jour et une quatrième est prévue la semaine prochaine entre les fonctionnaires des ministères concernés.

Par ailleurs, la ministre a émis hier une directive sur l'utilisation des salles d'entrevues dans les palais de justice afin d'éviter que des motards criminels puissent les utiliser pour tenir leurs rencontres privées, comme ce fut le cas au Palais de justice de Québec, le 26 septembre. Avant cette émission, aucune directive n'existait.

Dorénavant, l'utilisation des salles d'entrevue sera réservée à l'usage exclusif des membres du Barreau et de la Chambre des notaires, de leurs clients et témoins. Elle permettra aux constables spéciaux «de

contraindre quiconque ne pouvant justifier sa présence à libérer les lieux».

Cette mesure ne devra pas cependant restreindre l'accès au Palais de justice pour tous les justiciables. «Les salles visées ont pour objet de faciliter la préparation et la conduite des audiences des tribunaux et à servir les intérêts de la justice», a précisé la ministre Goupil.



Linda Goupil

Les meilleures de Jean Chrétien

Pour vous aider à survivre à la campagne électorale fédérale qui commencera bientôt, un chercheur de Montréal, Pascal Beausoleil, a réuni dans un petit livre publié aux Intouchables cent citations «loufoques, déplacées ou simplement hilarantes» du premier ministre Jean Chrétien, glanées à différentes époques de sa longue carrière politique et présentées dans leur contexte. Du «flag sur hood» au bâton de baseball pour remplacer le poivre de Cayenne, les plus célèbres exclamations du politicien libéral y sont consignées. Au lecteur de juger celles qu'il trouve drôles, tristes, déplacées, prophétiques ou simplement candides. Mais *Les Chrétienneries*, annonce le communiqué de presse, «offre au lecteur à l'esprit ouvert le prétexte idéal à un éclat de rire sans malice». Avec l'autorisation de l'éditeur, voici cinq échantillons de la récolte de l'auteur.

■ «Que voulez-vous, je ne suis pas capable de jouer à l'homme d'Etat.» (1977)

■ «La grande ambition de nos bourgeois québécois, celle d'avoir des ambassadeurs du Québec dans des Cadillac à l'étranger avec un drapeau de la province sur le capot, ce n'est pas l'ambition des Québécois. C'est bon pour les gars de la Grande-Alée à Québec. Mais ce n'est pas l'ambition du Québécois moyen qui va se baigner dans le Maine l'été, qui va en Floride en hiver et qui mange des hot-dogs au baseball.» (25 avril 1982)

■ «Écoutez, de toute façon, je ne sais même pas où je suis! Au nord, à l'est ou à l'ouest, c'est la même chose.» (Avril 2000, lors d'une visite à Jérusalem)

■ «Quand M. Mulrony n'aura plus la Constitution pour s'habiller... bien, on l'aura tout nu sur l'économie.» (Durant la campagne référendaire de 1992 sur l'Accord de Charlottetown)

■ «Vous savez, ils veulent se séparer et garder la monnaie canadienne, le passeport canadien, la citoyenneté canadienne... Ils vont vouloir me garder comme premier ministre.» (16 juin 1995, à Halifax)



Bombardier à Mirabel

ADM justifie les entorses en plaidant l'urgence d'agir

L'entreprise a commencé à construire son usine avant que Transports Canada n'approuve le bail

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

«Si on avait respecté chaque virgule du bail qui nous lie avec Transports Canada, on aurait dû demander l'aval du ministre des Transports [David Collenette] avant d'aller aussi loin. Mais si on l'avait fait, Bombardier se serait installé ailleurs qu'à Mirabel et ça, la population de la région ne nous l'aurait pas pardonné.»

C'est en ces termes que le vice-président d'Aéroports de Montréal (ADM), Denis Beauregard, a réagi à la vague provoquée par la construction d'une usine de la compagnie Bombardier sur un secteur de l'aéroport Mirabel réservé à l'expansion de l'aéroport.

Selon le vice-président, ADM et Bombardier n'ont entériné qu'une entente de principe et le bail de 52 ans ne sera officiel que lorsque le ministre Collenette y apposera sa signature. Tout cela n'a pas empêché les travaux de construction de l'usine de 170 millions de débiter le mois dernier.

Techniquement, la location du terrain constitue une entorse au bail de 60 ans signé en 1992 entre ADM et le gouvernement fédéral. Et le ministre Collenette fulmine. «Il m'apparaît que la décision a été prise avec Bombardier et ce, sans l'approbation de Transports Canada, a indiqué le ministre en entrevue téléphonique. Je précise que NOUS sommes propriétaires des aéroports montréalais et qu'ADM est seulement notre agent de gestion.»

Malgré sa frustration, David Collenette n'a pas l'intention de mettre un frein à la construction, puisque «Bombardier n'a pas agi de mauvaise foi». Du reste, les deux phases du projet de la compagnie créeront quelque 4000 emplois à Mirabel. Le ministre ajoute cependant qu'il n'en a pas fini avec ADM. Sanctions à l'horizon? «C'est très grave de ne pas respecter un contrat. Il y a des conséquences qui en découlent.»

Denis Beauregard affirme que le temps pressait. ADM a reçu un appel au mois de mai et la compagnie disait vouloir ouvrir son usine en mars 2001. «Toronto et Bromont étaient aussi en lice. Si nous n'avions pas bougé aussi rapidement, nous au-

rons perdu le projet.» M. Beauregard jure que le projet de Bombardier ne nuira pas à l'aéroport. «Quand on dit que l'usine bloque le développement de Mirabel, je me demande s'il faut pleurer ou rire tellement c'est faux.» Le potentiel d'accueil maximal de Mirabel est présentement de dix millions de passagers par an et en réalité, l'aéroport ne fait transiter qu'un million de voyageurs par an, précise-t-il. «Même s'il y avait une croissance de 10 % par année, ça prendrait des années et des années avant d'atteindre la saturation.»

Et même si la situation se présentait, le vice-président explique que le ou les aéroports ne seraient pas construits sur le terrain occupé par Bombardier. «L'achalandage nous demanderait de construire deux autres pistes et là où on les construirait, nous avons encore trois terrains réservés.»

Denis Beauregard explique que Mirabel a trois vocations: celle des passagers qui partent en vols nolisés, celle de développer le cargo et celle d'encourager des industries à s'y installer. «Et l'arrivée de Bombardier à Mirabel est la consécration par excellence de cette vocation industrielle. Voyez-vous, c'est comme un centre commercial qui réussit à attirer un magasin Wall Mart ou Sears. [...] On amène un projet très important pour la région. On devrait nous dire bravo au lieu de nous reprocher de ne pas avoir suivi la voie démocratique.»

Dans le plan d'utilisation future des sols de Mirabel, qui fait partie du bail entre le gouvernement et ADM, cinq zones sont réservées au développement éventuelles aérogares et d'autres zones sont réservées pour le développement industriel. Alors pourquoi avoir octroyé un terrain réservé aux futures aérogares alors qu'un secteur est voué aux industries? Le vice-président d'ADM indique que son organisme veut plutôt réserver cet espace pour attirer des entreprises comme UPS ou Purolator. «Bombardier aurait engorgé la zone au complet et elle n'aurait pas eu d'accès direct à une autoroute comme elle le demandait.»

Une seconde usine Bombardier sera bâtie d'ici 2004 sur le même terrain. L'installation du géant de l'aéronautique coûtera 2,2 millions de dollars à ADM, montant qu'elle prévoit récupérer durant le bail.

Agnès Maltais s'inquiète de la politique fédérale du long métrage

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

«La nouvelle politique fédérale sur le long métrage s'est faite sans consultation avec le Québec», lançait hier la ministre québécoise de la Culture, Agnès Maltais, après avoir pris connaissance du document lancé jeudi par son homologue Sheila Copps. Son homologue au Patrimoine avait alors annoncé que le fédéral investirait 50 millions annuellement dans le long métrage. Discours et document annexe attestaient qu'une grande partie de ces fonds seraient désormais alloués en vertu du rendement des films, faisant la part belle aux productions grand public et offrant un portefeuille réduit aux œuvres expérimentales.

«La situation est urgente», ajoute Agnès Maltais en appelant de tous ses vœux une rencontre rapide entre la SODEC et Ottawa, histoire de déterminer les besoins précis du Québec à qui une partie de ces fonds sont destinés. Tout en applaudissant une injection massive d'argent dans l'industrie du septième art canadien, la ministre québécoise s'avoue inquiète. Elle a mis en branle le mois dernier son propre chantier de consultation en vue de rajouter la politique québécoise du cinéma, processus qui devrait être achevé à l'été 2001, et elle craint que les orientations fédérales et provinciales ne tirent à hue et à dia.

«La réalité du Québec diffère de celle du Canada anglais, précise-t-elle. Dans l'ensemble du Canada, les films nationaux atteignent un auditoire de 1,6 %, que cette nouvelle politique espère hisser à 5 % en misant davantage sur des productions commerciales. Or, le public québécois cette année a fréquenté son cinéma dans une proportion de 6,5 %. Ici, avec une télévision nationale très appréciée, on a développé un système de vedettariat. Quand ces mêmes acteurs jouent pour le grand écran, le public les suit. Pour que le Canada augmente son ratio de cinéma maison à 5 %, il faut que toute la chaîne monte. Et nous là-dedans? Si le Canada anglais s'en va vers un cinéma de rendement à cause de son problème d'identité, ces politiques rejoignent ses besoins mais non les nôtres. Nos propres choix en cinéma sont avant tout liés à la qualité artistique. Qu'est-ce que cette nouvelle politique fédérale va apporter au Québec? Voilà la question. Si le but de l'exercice est de produire des clones de films américains, ça ne mérite pas tant d'efforts.»

La ministre de la Culture affirme par ailleurs craindre, en lisant entre les lignes de la nouvelle politique canadienne du long métrage, que les œuvres financées ne soient appelées à refléter un certain contenu canadien...

Agnès Maltais a commenté par ailleurs son propre projet de politique du cinéma. Rappelons que le comité organisationnel en charge de revoir loi et structures gérant le septième art québécois sera patronné pas le sous-ministre adjoint du ministère de la Culture, Pierre Boutet, aux côtés de quatre présidents de sociétés d'Etat: Pierre Lafleur de la SODEC, Johanne Blackburn de la Régie du cinéma, Marie Lavigne du Conseil des arts et de lettres du Québec et Doris Girard de TéléQuébec. Plusieurs voix du milieu du cinéma s'inquiètent de voir un remue-ménages sur l'industrie audiovisuelle être entre les mains de fonctionnaires plutôt que de créateurs et de membres du milieu. «C'est une politique ministérielle», précise Agnès Maltais, en ajoutant que les associations et le milieu seront impliquées toutefois et que la Commission Nationale de Cinéma et Télévision (CNCT) participe déjà au questionnement. «Au Québec, on retrouve entre autres des problèmes de scénarisation. Il est important de revoir chaque maillon de la chaîne pour tirer nos propres conclusions sur les réalités de notre cinéma.»

La nouvelle politique québécoise entend également remettre à jour la loi sur le cinéma et les accords Valenti-Bacon, lesquels établissent les liens avec les majors américaines. «On va aller en commission parlementaire avec ça», prévoit la ministre qui veut actualiser ce décret. L'exercice sur le flanc provincial ne lui apparaît pas superflu après que le fédéral a passé lui aussi sur les plates-bandes du long métrage. «Nous devons faire l'exercice, de toute façon». Reste à dialoguer avec Ottawa pour trouver, côté orientation du long métrage, un terrain d'entente qui ne paraît guère pavé d'avance.

Première Chaîne

de Radio-Canada



Sans frontières

avec Michel Désautels

EN SEMAINE À 17 h 30

Réalisation : Pierre Trottier



Indicatif présent

avec Marie-France Bazzo

EN SEMAINE À 9 h

Réalisation : Danielle Leblanc



Montréal-express

avec Frank Desoer

EN SEMAINE À 15 h

Réalisation : Ginette Viens



avec René Homier-Roy

EN SEMAINE À 5 h 15

Réalisation : Louise Carrière

C'est bien meilleur le matin

Et s'informer devient un plaisir.

www.radio-canada.ca/radio

radio

première chaîne

 Radio-Canada

LE DEVOIR

LE MONDE

Le nouveau président yougoslave

Kostunica, un homme tranquille

MARC SEMO
LIBÉRATION

Ému dans son premier discours de victoire jeudi soir sur le balcon de mairie de Belgrade d'où il saluait d'un ton gaullien «sa chère Serbie libérée», Vojislav Kostunica, 56 ans, est redevenu lui-même un plus tard sur le plateau de la «nouvelle RTS» — l'ancienne télévision officielle — expliquant sans emphase, sur un ton quelque peu professoral, que la première de ses priorités était de créer un État de droit insistant sur l'urgence d'une nouvelle constitution. Juriste de formation, précis et rigoureux, le nouveau président yougoslave n'est pas un orateur-né. Cette réserve apparente et sa réputation d'honnêteté sont ses grands atouts dans une opinion lassée des excès du pouvoir personnel du couple Milosevic et de la corruption générale de la classe politique, opposition comprise. Vojislav Kostunica vit toujours dans le même appartement du centre de Belgrade avec sa femme, deux chats et un chien. Sa voiture est une vieille Yougo blanche cabossée. Cet homme tranquille qui se définit volontiers comme «patriote mais d'abord démocrate» est

m'a souvent dit que je devrais renoncer à mes convictions nationalistes, mais je ne peux ni ne veux le faire», répète Vojislav Kostunica. À la différence de Milosevic, apparatchik communiste reconvergié dans le «panserbisme» pour assurer son pouvoir, il y croit depuis très longtemps. En 1974, il fut chassé de son poste à l'université pour ses critiques à la nouvelle constitution de Tito qui instaurait le statut d'autonomie pour la Voïvodine et le Kosovo aux dépens de la Serbie. Devenu dissident, il travailla ensuite à l'Institut de philosophie et théorie sociale comme d'autres déviant du système et cosigna en 1983 un ouvrage prônant le multipartisme. Anticomuniste convaincu, il resta à distance après la prise de pouvoir par Slobodan Milosevic en 1987, contrairement à une grande partie de l'intelligentsia serbe.

En marge

Quand la Yougoslavie éclata en 1991, il prit fait et cause pour les droits des Serbes de Croatie et de Bosnie mais refusa les aventures sanglantes du régime. Jamais en outre il ne s'afficha aux côtés de Radovan Karadzic à la différence de beaucoup de témoins de l'opposition. Il restait en marge. Son mouvement, le Parti démocratique de Serbie (DSS), dont l'emblème est la prune, n'a jamais dépassé 7 % des voix. Quand Milosevic, trop longtemps considéré par les Occidentaux comme un incontournable interlocuteur devint l'homme à abattre, nombre d'adversaires du régime jouèrent la carte américaine acceptant des aides et des dollars. Lui ne se prêta pas à ce jeu. Il ne cache pas non plus son hostilité au TPI, «outil de pression politique de l'administration américaine». Dès son premier discours à la télévision d'État, il a d'ailleurs réaffirmé que Milosevic ne serait pas livré à La Haye.

Un jugement de l'ex-homme fort de Belgrade est essentiel, mais personne en Occident ne veut trop compliquer la vie du nouveau président yougoslave. Celui-ci sera aussi un interlocuteur difficile sur le dossier du Kosovo qu'il considère comme une partie intégrante de la Serbie. Décidé à dialoguer avec la communauté internationale et pleinement crédible, il compte bien faire respecter les droits des serbes de cette province placée sous protectorat international. Autre défi: le démantèlement du système de Milosevic et la mise à l'écart de ses hommes encore omniprésents dans tous les rouages de l'État. Les ralliements sont nombreux. Nombre de héros de la Grande Serbie, comme le romancier Dobrica Cosic, célèbrent depuis déjà quelques semaines Kostunica comme le seul espoir du pays. Les «Voja! Voja!» scandés maintenant par des foules enthousiastes rappellent les «Slobo, slobo» hurlés il y a dix ans. Les serbes ont-ils voulu seulement changer de sauveur? Après un demi-siècle de communisme puis de national-communisme, la construction de la démocratie sera en tout cas un long processus.



PETER JOSEK REUTERS

Les drapeaux de la colère: chaque jour depuis plus d'une semaine, des Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza scandent des slogans anti-Israéliens en brandissant des drapeaux. La journée d'hier a été une fois de plus celle de tous les dangers.

«Journée de la colère» en Cisjordanie et dans la bande de Gaza

La mort a rendez-vous à Netzarim
Huit Palestiniens ont été abattus

Huit Palestiniens ont été abattus hier lors de heurts avec l'armée israélienne en Cisjordanie et sur la bande de Gaza, ce qui porte à 77 le nombre de victimes depuis le début des violences il y a neuf jours. Ce chiffre dépasse désormais celui de 75 morts établi lors des émeutes de 1975 lors du percement d'un tunnel dans la Vieille Ville de Jérusalem.

MICHAËL ILLOUZ
LIBÉRATION

Netzarim — Allongés en position de tir dans la colonie juive de Netzarim, au cœur de Gaza, les soldats israéliens se protègent du soleil par des filets de camouflage. Un officier, les yeux collés aux jumelles, rend compte de chaque nouvel arrivant au carrefour de Netzarim, à 700 mètres de là, en plein territoire palestinien. C'est là qu'un poste de Tsahal (l'armée israélienne) assure la sécurité du principal axe routier reliant la colonie à Israël. Et c'est là que, depuis une semaine, les affrontements ont été les plus violents entre forces de sécurité israéliennes et Palestiniens parfois armés. En ce vendredi, jour de prière et jour de «rage», les Palestiniens laissent encore exploser leur colère. Les jets de pierres succèdent aux jets de bouteilles incendiaires. Pour eux, ce poste catalyse leur haine et leur rappelle que, processus de paix ou non, la colonisation continue. A Netzarim, les tireurs d'élite attendent. Les colons viennent régulièrement ici prendre des nouvelles de ces soldats arrivés en renfort pour garantir leur sécurité. Dans la base de Netzarim, qui jouxte la colonie, la rumeur enfle depuis la mort du petit Mohamed Al-Dura, filmée en direct il y a une semaine au carrefour de Netzarim et diffusée sur les chaînes de télévision du monde entier. «Ce n'est pas vrai, on ne l'a pas tué, c'est un coup monté, il est quelque part à Gaza»,

dit Assaf, un soldat de l'unité Golan. «Non, je n'ai pas d'information précise, mais j'en suis persuadé.» Ses camarades de chambre acquiescent. Sur les murs, des affiches de films: *Independence Day* et *Armageddon*. «On ne tire que lorsqu'on est sûr à 100 % que notre vie est en danger. Par exemple, si le gars en face a une arme et tire, ou s'il a une bouteille incendiaire prête à être lancée. Mais tirer comme ça, sur des enfants... ce n'est pas le pied.» Oui, ils ont vu les images diffusées en boucle par la télé palestinienne. «Tu sais, ici, c'est comme dans le film Leon: «Pas les femmes», «Pas les enfants». Mais

bien sûr, il y a les balles perdues.»

Un drone tourne sans relâche autour de la colonie. Tsahal ne lésine pas sur les moyens. C'est le nec plus ultra des technologies de renseignement développées pour le Sud-Liban qui est utilisé ici: caméras infrarouges, radars, micros ultra-sensibles... tout y est. Mais là-bas, ce sont toujours des soldats en chair et en os qui tiennent le carrefour.

«Depuis une semaine, ils ne sont pas sortis, ils ne veulent pas, ils connaissent bien le terrain, ce sont les meilleurs», assurent les soldats de l'unité Givati. «On se parle de temps en temps, avec les appareils de transmission, mais on n'aborde pas l'histoire de l'enfant, on est trop occupé». Tous les soldats présents ont déjà servi au Liban. La situation, assurent-ils, est très similaire. «Ce n'est qu'une question de temps. Au début, là-bas, on craignait les charges explosives sur le parcours de nos véhicules puis

après ils ont utilisé des missiles. À Gaza, on en est au premier stade, mais la suite viendra...», juge Shlomo. L'unité est en poste à Netzarim depuis trois mois. Tsahal s'attendait à une crise majeure. Shlomo Koustiner, secrétaire de la colonie, lui, a été surpris. «On avait envisagé d'être coupé du monde pendant un ou deux jours mais une semaine... Il n'y a pas de problème d'intendance mais émotionnellement, c'est dur.» Pourtant, à première vue, les colons ne semblent pas gênés par la situation. Même si, pour rejoindre l'extérieur, il faut désormais emprunter l'hélicoptère de transport de troupes de l'armée qui, de nuit, apporte régulièrement d'Israël du ravitaillement pour les civils et du matériel pour les militaires. Il suffit de dix minutes au Sikorsky pour, tous feux éteints, survoler une région désormais interdite. A Netzarim, l'état d'urgence prend ces jours-ci des airs de routine.

Barak accuse Chirac

Paris (AFP) — La présidence française a rejeté hier soir les accusations portées par le premier ministre israélien Ehoud Barak contre le président Jacques Chirac.

«M. Barak ne peut pas dire que la France a encouragé le terrorisme alors qu'il sait qu'elle ne cesse d'œuvrer pour la paix et qu'il en a remercié lui-même le président de la République, mercredi à plusieurs reprises», a déclaré la porte-parole de l'Élysée Catherine Colonna. M. Barak avait accusé hier le président français d'avoir encouragé un «regain de terrorisme» en soutenant les demandes du président palestinien Yasser Arafat lors de leurs rencontres mercredi et jeudi à Paris. «Chirac a entendu de ma part des choses très dures [...] J'ai dit: Monsieur le président si vous accordez votre soutien à l'exigence d'Arafat de mener une enquête internationale [sur les affrontements meurtriers de ces derniers jours] alors que nous savons qu'il est à l'origine du terrorisme actuel, vous encouragez un nouveau terrorisme», a affirmé M. Barak à la

télévision. La France a soutenu la demande palestinienne d'une commission d'enquête internationale sur les émeutes.

M. Barak a catégoriquement rejeté cette exigence lors des entretiens de Paris.

Un proche conseiller d'Ehoud Barak, Danny Yatom, avait pour sa part accusé à plusieurs reprises la France d'avoir poussé le président palestinien à l'intransigeance.

«Le président français Jacques Chirac a donné à Arafat le sentiment qu'il pourrait obtenir beaucoup plus», a déclaré hier à la radio israélienne le conseiller pour les Affaires de sécurité de M. Barak.

M. Yatom avait déjà accusé la veille M. Chirac d'avoir fait capoter la réunion de Paris.

L'Élysée avait démenti les «accusations fantaisistes» de M. Yatom. «C'est faux, c'est ridicule. Ces accusations fantaisistes ne correspondent ni à la réalité des faits, ni au sens de l'action diplomatique de la France», selon la présidence.

EN BREF

Gore décolle

Washington (AFP) — Le candidat démocrate à la Maison-Blanche, Al Gore, obtient 51 % des intentions de vote contre 40 % pour son rival républicain George W. Bush, selon un sondage CNN-USA Today-Gallup publié hier. Le sondage, qui donne aussi 2 % des intentions de vote à Ralph Nader, le candidat des Verts, et 1 % à Buchanan, du Parti de la réforme, a été réalisé du lundi 2 octobre au mercredi 4 auprès de 641 électeurs potentiels. Sa marge d'erreur est de plus ou moins 4 %. Un tiers des personnes interrogées ont été interviewées après le débat présidentiel de lundi soir, a précisé le directeur des enquêtes d'opinion de CNN, Keating Holland. De ce fait, «ce sondage ne constitue pas encore un bon indicateur des effets du premier face-à-face des candidats», a écrit M. Keating sur le site Internet de la chaîne.

S.O.S. Arménie

Rome (AFP) — Trois cent mille Arméniens sont menacés de pénurie alimentaire à la suite d'une sécheresse qui sévit dans le pays, a indiqué hier l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome. La sécheresse a détruit les récoltes et affecté les stocks alimentaires et les

pluies ont été inférieures de plus de 70 % à la moyenne habituelle, selon la FAO. Selon les évaluations d'une mission conjointe d'experts de la FAO et du PAM (Programme alimentaire mondial), la production de pommes de terre a diminué d'environ 40 % par rapport à 1999 s'établissant à 250 000 tonnes et celle de blé et d'orge de 27 % à 205 000 tonnes. Les besoins en blé et orge pour la période juillet-juin (2000/2001) requerront des importations d'un montant de respectivement 458 000 tonnes et 44 000 tonnes.

Ouattara écarté

Abidjan (Reuters) — La Chambre constitutionnelle de la Cour suprême a invalidé hier soir la candidature de l'ancien premier ministre Alassane Ouattara pour l'élection présidentielle du 22 octobre en Côte d'Ivoire. Le président de cette instance, Tia Koné, en donnant lecture de cette décision à la radio et à la télévision, a indiqué que l'opposant au régime militaire du général Robert Guéï ne remplissait pas les conditions de nationalité requises par la nouvelle Constitution approuvée en juillet par référendum. Auparavant, la Cour suprême avait en revanche retenu la candidature du général Guéï.

Accords de paix en Ulster

Vent de fronde contre Trimble

Belfast (AFP) — Le premier ministre protestant de l'Irlande du Nord, David Trimble, affronte aujourd'hui le congrès annuel de son parti, premier d'une série de défis lancés par son aile dure et qui pourrait s'avérer fatale à son gouvernement local comme à l'ensemble du processus de paix.

Le congrès du parti unioniste d'Ulster (UUP), qu'il dirige, donnera à M. Trimble la mesure de l'ampleur de la fronde qu'il va devoir affronter.

Mais les vraies épreuves surviendront dans les jours suivants, avec la mise aux voix d'une motion de censure de son gouvernement, mardi à l'assemblée locale, et surtout la remise en cause de son mandat de leader par les cadres du parti, lors d'un conseil de l'UUP à la fin du mois.

Le Waterfront, la salle de spectacle de Belfast qui fut le théâtre d'une poignée de main historique entre David Trimble et le catholique John Hume il y a deux ans, accueille les délégués unionistes dans une atmosphère nettement moins propice à la réconciliation. L'UUP a perdu, lors d'une élection complémentaire le mois dernier, une circonscription qu'il tenait depuis 40 ans, au profit de la formation extrémiste de Ian Paisley, le protestant ultra.

Le député Jeffrey Donaldson, chef de file des contestataires au sein du parti unioniste, a aussi appelé au «retrait immédiat de l'exécutif» nord-irlandais, où les unionistes partagent le pouvoir avec deux ministres du Sinn Féin, l'aile politique de l'IRA (Armée républicaine irlandaise).

«Les unionistes ont perdu confiance dans le fonctionnement des accords de Belfast», signés en 1998 pour tenter de réconcilier les deux

communautés, estime Tom Elliott, désigné par l'UUP pour réexaminer la participation du parti aux institutions locales.

«Le seul moyen de retrouver cette confiance, ajoute-t-il, est de suspendre l'exécutif et l'assemblée pour quelque temps.» Mais cette revendication de l'aile dure des protestants obligerait David Trimble à avouer son échec, et avec lui s'en iraient très largement les espoirs de paix en Irlande du Nord. M. Trimble a souligné hier qu'il «n'était pas désmissionnaire» et qu'il refusait de changer de politique. «Je suis de ceux qui bâtissent, pas de ceux qui détruisent. Je veux voir cet accord mis en œuvre pour mettre un terme à nos vieilles querelles», affirme-t-il.

De leur côté, les frondeurs savent que le chef de l'UUP l'a emporté de justesse il y a quatre mois en faisant approuver, avec seulement 53 % des voix de son parti, le rétablissement des institutions, déjà suspendues en février par Londres, faute de désarmement de l'IRA.

Pour convaincre les incédés de se ranger dans leur camp, Jeffrey Donaldson et d'autres députés (Willie Thompson, William Ross, et William Smyth) soulignent le peu de progrès dans le désarmement de l'IRA.

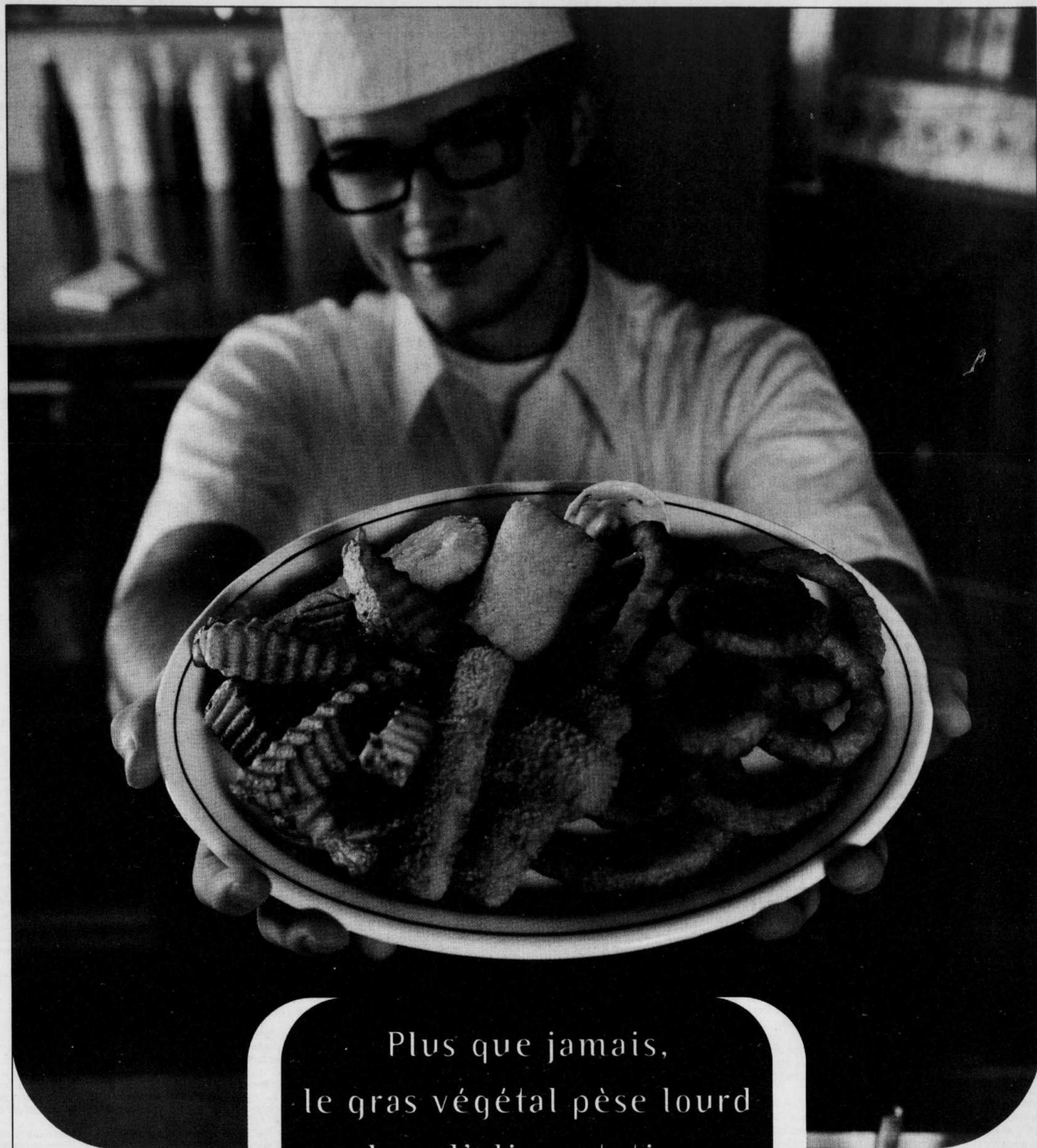
«Pas d'armes, pas de gouvernement» reste le mot d'ordre de Jeffrey Donaldson, qui ajoute: «J'avais prédit que le désarmement de l'IRA et la réforme de la police [contestée par les protestants] hanteraient ce processus. Regardez dans quel chaos nous sommes aujourd'hui!»

L'IRA a ouvert en juillet trois de ses caches d'armes à une première inspection de deux médiateurs internationaux.



ARCHIVES LE DEVOIR

David Trimble: vraies épreuves.



Plus que jamais,
le gras végétal pèse lourd
dans l'alimentation
canadienne!

Jamais auparavant n'avons-nous consommé autant

de gras provenant d'huiles végétales. Le problème,

c'est que le gras végétal se cache souvent dans plusieurs aliments

couramment consommés : les produits de boulangerie commer-

ciaux, les grignotises, les aliments frits et panés, etc. Par ailleurs,

le désir de couper dans le gras a entraîné une diminution

de la consommation de viandes et

produits laitiers – importantes sources de

nombreux nutriments essentiels. Or le

gras naturellement présent dans les

aliments y est peut-être pour une raison ?

Des changements profonds touchant

l'industrie alimentaire ont provoqué une forte utilisation

d'huiles végétales partiellement hydrogénées tel le shortening.

Le Dr Walter Willett, directeur du Département de nutrition

de l'École de santé publique de l'université Harvard, considère

les huiles végétales partiellement hydrogénées comme

« la plus grande catastrophe de l'alimentation [d'aujourd'hui] ».

Alors pourquoi ne pas couper

d'abord dans les aliments trans-

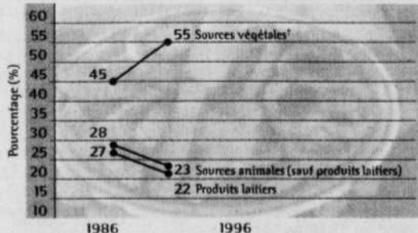
formés et les fritures contenant

du gras ajouté ? Après tout, pour

la plupart d'entre nous, c'est là

que se trouve le plus de gras.

Sources de gras dans l'alimentation des Canadiens*



* Programme d'évaluation des éléments nutritifs d'Agriculture Canada

d'après Les Dépenses alimentaires des familles au Canada, 1986 et 1996.

† Aliments d'origine végétale : shortening, huiles à salade, margarine, noix, produits céréaliers, chocolat et autres confiseries, aliments préparés, etc.

É D I T O R I A L

Coupable, mais après?

Coupable, a dit le juge, avant de conclure que le joueur de hockey des Bruins de Boston, Marty McSorley, devra se tenir tranquille pendant 18 mois pour éviter de traîner sur ses épaules le poids d'un dossier criminel. Une sentence on ne peut plus légère, convenons-en, tout en se disant que le plus triste, c'est surtout de savoir que ce procès changera peu de choses à la pratique du hockey en Amérique.

Il était temps qu'une cause d'agression armée soit portée devant un tribunal pour être jugée selon les règles de la société et non celles des propriétaires de la Ligue nationale de hockey (LNH). Le coup de bâton assené par Marty McSorley avait entraîné la chute du défenseur Donald Brashear, lequel avait subi une commotion cérébrale en heurtant violemment la glace. Au cours du procès, Brashear a soutenu ne rien se rappeler de l'incident qui l'avait forcé à s'absenter du jeu pendant plusieurs semaines.

En rendant son jugement, le magistrat de la Colombie-Britannique a dit rejeter la version de McSorley qui prétendait avoir visé les épaules de Brashear, non la tête. Une reprise au ralenti a convaincu le juge que l'acte n'était pas accidentel mais bel et bien délibéré.

McSorley coupable, on pourra trouver ridicule la sentence «d'absolution conditionnelle» à ce que le joueur fasse preuve d'un comportement acceptable au cours des 18 prochains mois. Mais, comme l'a précisé le juge, McSorley a déjà été lourdement pénalisé, d'abord par la LNH, qui l'a suspendu sans salaire pour le reste de la saison dernière et qui ne lui a toujours pas permis de réintégrer les rangs, mais surtout par le jugement de culpabilité qui vient d'être rendu

et par la couverture médiatique qui a suivi l'agression.

N'entrons pas inutilement dans un long débat à propos de cette sentence. D'entrée de jeu, qu'un juge d'une cour régulière décrète que l'acte commis par McSorley était criminel, même dans le cadre de la pratique d'un sport reconnu pour être violent, voilà qui est déjà beaucoup.

En revanche, ce qui trouble profondément, c'est l'attitude de la Ligue nationale de hockey qui, depuis le début de cette affaire, a toujours refusé d'admettre que le geste de McSorley pouvait faire l'objet d'une poursuite judiciaire. Comme si des capitalistes entre eux pouvaient se substituer à la justice criminelle. Depuis des années, la LNH tolère l'usage de la violence brute sur la glace en limitant les peines prévues à des amendes ridicules et à des suspensions temporaires. Le hockey est le seul sport d'équipe où la violence — notamment les combats à poings nus, les charges par-derrière et les mises en échec vicieuses —, même si elle entraîne une pénalité, fait partie du jeu. Ce n'est pas un hasard si le hockey est toujours présenté au cinéma comme un sport extrême, aussi violent et débile que la boxe extrême.

L'agression physique, parfois armée, n'est pas seulement une pièce folklorique du hockey, elle est une partie constituante de la stratégie de marketing de la LNH, qui l'utilise pour attirer l'attention des foules et des chaînes de télévision dans les régions du continent où ce sport est moins connu. On aurait pu miser sur la rapidité et l'habileté des joueurs pour percer l'indifférence d'une fraction du public américain. On a plutôt choisi de renforcer l'image d'un sport de colosses prêts à tout pour détruire physiquement l'adversaire et l'emporter. À tel point qu'il n'y a plus de place dans la LNH pour les joueurs rapides de petite taille qui, après quelques saisons seulement, sont physiquement trop amochés pour jouer à la hauteur de leur talent.

L'orientation du hockey professionnel moderne se répercute évidemment sur les ligues junior, où le mimétisme est la règle. Il serait d'ailleurs irréaliste de penser qu'il soit possible d'imposer des règles bien différentes dans ces ligues mineures d'où sortiront les professionnels de demain.

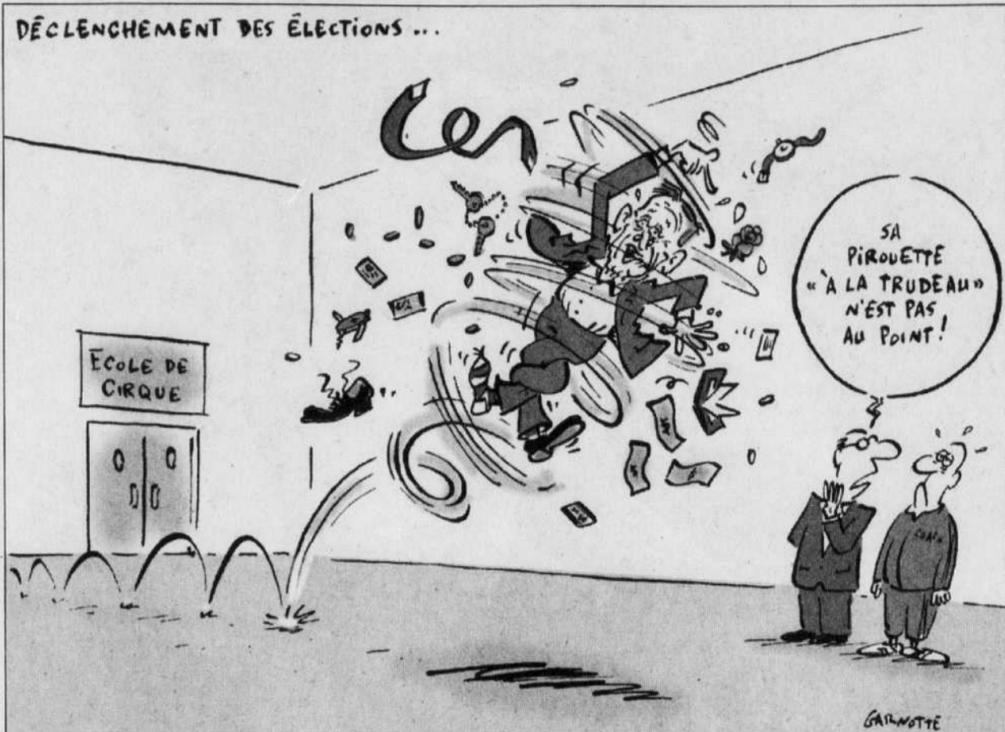
C'est donc aux propriétaires des équipes professionnelles qu'il appartient d'apporter les changements qui s'imposent pour que le hockey rejoigne les rangs des autres sports civilisés, tels le basket-ball et le soccer, qui, même s'ils comportent des risques physiques évidents, sont intolérants devant l'usage délibéré de l'agression physique. Malheureusement, malgré le jugement de culpabilité rendu hier par la cour de la Colombie-Britannique, il faudrait être dangereusement optimiste pour croire que la Ligue nationale de hockey a compris le message que lui envoie la société civile. A moins d'une révolution que seul le risque d'une faillite financière pourrait entraîner, le hockey professionnel restera un sport où le résultat de l'équation «masse musculaire multipliée par vitesse d'impact» est toujours inversement proportionnel au volume cérébral du sujet...

jrsansfacon@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSSAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Un homme d'État de grande envergure

Pierre Elliott Trudeau est au Canada ce que René Lévesque est au Québec, c'est-à-dire un homme d'État de grande envergure. Mis à part le rapatriement de la Constitution canadienne sans l'accord du Québec, je suis convaincu qu'il serait passé à l'histoire comme le plus grand des premiers ministres du XX^e siècle.

Peu de pays à travers le monde peuvent se vanter de posséder dans leur Constitution un document de la qualité de la Charte des droits et libertés.

C'est lui qui nous l'a donnée. Si on n'avait pas privatisé Pétro-Canada, qu'il avait créée, il serait peut-être possible aujourd'hui de s'en servir pour combattre l'inflation des prix du pétrole.

Son œuvre est inachevée; aux Canadiens de la poursuivre.
Fernand Turbide
29 septembre 2000

Le Canada et ses crises existentielles

Une chose me frappe beaucoup dans tous les hommages qui entourent le décès de Pierre Elliott Trudeau, c'est la quantité de personnes et de commentateurs qui l'honorent comme le père du Canada moderne... C'est pathétique pour le Canada!

Un pays, pour mériter de s'appeler comme ça, pour avoir une âme, doit être le résultat d'autre chose que la décision d'un ou de quelques hommes.

Le Canada a été fondé par la volonté de quelques hommes politiques. Un autre lui a donné une culture...

Quand une population a besoin qu'une poignée d'hommes politiques lui définisse un

pays, il ne faut pas trop se poser de questions sur le fait qu'elle se retrouve périodiquement face à des crises existentielles!

Eric Alvarez
Québec, 1^{er} octobre 2000

Trudeau et Castro

Combien de fois a-t-on dépeint Pierre Trudeau comme un grand défenseur des droits et des libertés de la personne? Dès les années 50, il souhaitait que ceux-ci soient enchâssés dans la Constitution canadienne, imitant ainsi le modèle américain.

Antidupléssiste, pro-syndicaliste, il voulait que les Québécois et l'ensemble des Canadiens aient leurs droits et libertés mieux protégés.

Les chartes, québécoise et canadienne, furent adoptées, la première en 1975, la seconde en 1982: deux documents majeurs pour la qualité de notre vie démocratique.

Voilà peut-être le legs le plus important de Pierre Trudeau.

Mais cette politique et cette philosophie en faveur des droits de la personne se sont-elles aussi manifestées au niveau international? Ici, le bilan me paraît fort maigre. Je n'ai aucune souvenance de prises de position fermes à ce sujet.

Pas de critique officielle, publique, à l'égard des régimes totalitaires soviétique, chinois et cubain ou des anciens pays de l'Est, qui violaient massivement les droits de la personne.

Pas de critique non plus à l'égard des gouvernements qui pratiquaient la peine de mort ou la torture.

Il était assez étrange de voir réunis, le 3 octobre, en la basilique Notre-Dame, un Jimmy Carter, qui a toujours été un grand et transparent défenseur des droits de la personne mais un piètre politicien, et un Fidel Castro, il y a bien longtemps révolutionnaire tiers-mondiste marxiste mais devenu depuis un grand stalinien emprisonnant sans ménagement tout

Cubain exprimant sa dissidence à l'égard du régime.

Et Trudeau qui semble avoir eu et conservé, avant et après son départ de la vie publique, des liens privilégiés, voire amicaux, avec Castro.

Cela laisse un malaise et oblige à la critique sans complaisance de cette partie de l'héritage de l'ancien premier ministre.

Peut-être faut-il simplement conclure qu'un trop long exercice du pouvoir ou une vision trop statique de la politique finit généralement par rendre son détenteur aveugle ou muet...

Michel Lebel
Ancien professeur de droit constitutionnel et international de l'UdeM et de l'UQAM
Montréal, 5 octobre 2000

Les contraventions sur la rue Beaudry

À la merveilleuse personne qui donne les contraventions sur la rue Beaudry, merci de votre tolérance, de votre sens du discernement si développé.

C'est sûr que lorsqu'on voit une voiture, stationnée dans une zone de résidents, qui porte sur sa vitre arrière les vignettes des trois années précédentes mais pas celle du 1^{er} octobre 2000 et qu'on est déjà rendu, quelle horreur, au 2 octobre 2000, on a sûrement affaire à une dangereuse citoyenne qui ne respecte pas la loi. Ce ne peut être un oubli et, si ce l'est, ça mérite une bonne contravention de 42 \$, pas vrai?

Avec du monde au sens civique si développé, on se sent en sécurité.

Vous avez dû passer vos quatre carnets de contraventions cette journée-là. Des avertissements, ça n'existe pas par chez vous? Je souhaite ne jamais vous rencontrer, je sens qu'on ne s'entendrait pas, et pas juste là-dessus.

Louise Lalonde
Montréal 5 octobre 2000

REVUE DE PRESSE

Le mont Trudeau et la «justinmanie»

Antoine Robitaille

Rebaptiser «mont Trudeau» le mont Logan, la plus haute montagne du Canada, est une «idée de génie» de la part de Jean Chrétien, s'exclamaient le *Timmins Daily Press* en éditorial hier. «Compte tenu du fait que Trudeau a élevé le Canada à de nouvelles sommets sur la scène internationale, l'hommage s'avère des plus appropriés», conclut ce journal (lequel, soit dit en passant, a sans doute l'une des plus jolies pages éditoriales du ROC, trouvant jour après jour des motifs de se réjouir! — www.timminspress.com).

De même, ce fut une «explosion d'applaudissements», rapportait *The Province* hier, lorsque Jean Chrétien a évoqué ce projet toponymique lors d'un dîner-bénéfice à Vancouver jeudi soir. C'était devant 1400 libéraux.

En éditorial, *The Province* s'est montré beaucoup moins ouvert à l'idée, rapportant que plusieurs lecteurs avaient joint le journal pour manifester leur opposition. «Ce rétroviseur historique leur semblait totalement déplacé», résumait *The Province*. La plupart d'entre [eux] jugent qu'il s'agit d'un stratagème pré-électoral. Pourquoi renommer «une montagne de l'Ouest» alors que «les électeurs de ce versant des Rocheuses n'ont jamais vraiment aimé Trudeau — lequel le leur rendait bien, d'ailleurs?» De plus, selon certains lecteurs de *The Province*, le nom actuel de la montagne rappelle un homme de grande stature: «Sir William Logan, fondateur de la Commission géologique du Canada.» Né en 1798, il a été la première personne à faire l'inventaire de la grande richesse minérale du pays. «Dans son domaine, la science, il fut aussi important que M. Trudeau dans le sien, la politique.» Ce n'est

pas comme si le Canada «manquait de montagnes sans nom. Il y en a une tonne non encore nommées, dont une dans les Kootenays, que Victoria a offert de baptiser Mount Trudeau». *The Province* ajoute que ce serait là un meilleur choix puisque c'est près de cette montagne que le dernier fils de l'ex-premier ministre, Michel, a été emporté par une avalanche il y a deux ans.

L'idée de rebaptiser le mont Logan était aussi décriée par le *Ottawa Citizen* hier dans un éditorial fortement anti-Chrétien. Le *Citizen* trouve qu'il est parfaitement justifié de songer à rendre hommage à

Pierre Trudeau en nommant un lieu significatif en son nom. «Ce qui est moins justifié, c'est la tentative de Jean Chrétien de détourner l'émotion actuelle à des fins politiques.» Le *Citizen* affirme que c'est une «tradition libérale» de «rebaptiser des lieux pour des motifs politiques». Il donne l'exemple du mont Castle, en Alberta, baptisé mont Eisenhower en 1946 par Mackenzie King. Mont qui reprit son premier nom après 30 ans de plaintes. Lester Pearson, rappelé aussi le *Citizen*, a également «fait fi des objections de plusieurs» lorsqu'il a donné à un pic yukonnais le nom de Kennedy après l'assassinat de John.

Le projet de M. Chrétien, selon le *Citizen*, révèle non seulement qu'il a peu de respect pour «l'héritage de Logan» mais, en plus, qu'il méprise la mémoire collective du Canada. «En donnant des noms à des lieux, chaque génération marque le territoire» et fait en sorte que certains «espaces géographiques» deviennent des «lieux collectifs de sens et de projets». Ainsi, «effacer ces monuments revient à dire que le passé ne porte aucun

sens et que seules les préoccupations contemporaines comptent». Si nous nous permettons «de rejeter si aisément les choix des générations passées», s'interroge enfin le *Citizen*, «comment empêcherons-nous les générations futures de négliger les nôtres?»

Bien sûr, il faut honorer l'ex-premier ministre, écrit Charles Gordon, chroniqueur au *Ottawa Citizen*, jeudi. Mais il faut prendre notre temps et bien faire attention en s'assurant que «la route, l'édifice ou le pont que l'on rebaptisera» ne finisse pas par «deshonorer la personne qu'il est censé honorer». Les ponts sont risqués, fait valoir Gordon, puisqu'ils causent des ennuis de circulation. Pensez à la catastrophe que représenteraient des manchettes du type: «Le pont Trudeau rend les automobilistes furieux!» Les aéroports semblent moins risqués, certes. Sauf lors des grèves d'Air Canada, lance Gordon. Et songez à ce pauvre Lester B., dont la postérité a été salie par des titres comme «La loi ne règlera pas le fiasco de Pearson».

Prendre son temps. Laisser la poussière du deuil retomber. C'est aussi le conseil que Paul Stanway, du *Edmonton Sun*, a adressé à Justin Trudeau.

Souignons d'abord que le lendemain des funérailles d'État, une sorte de «justinmanie» s'est emparée des médias canadiens. Sur les sites Internet (notamment du *Timmins Daily Press*), les photos du fils Trudeau regardant au ciel ont paru aux côtés de celles de son père, les deux visages se confondant parfois; touchante — mais sans doute involontaire — évocation du Roi Lion.

Dans le *National Post*, Andrew Coyne, aussi lyrique dans l'éloge que grave dans la critique, a célébré l'ir-

ruption de Justin Trudeau dans le paysage politique canadien: «Alors Justin parla et le pays tomba à ses pieds.»

Ce qui nous ramène à Paul Stanway qui lançait, dans le *Sun* d'hier, un: «Ne fais pas ça, Justin! Si jamais tu es tenté de suivre les traces de ton père en politique, attends.» S'il y a des élections cet automne, elles se feront autour «de la dépouille de Pierre Trudeau». Aussi, «le jeune Trudeau» devrait peut-être se contenter d'observer «la campagne de l'extérieur». Car en «politique, les roses ont de dangereuses épines».

Qui dit vrai? Lors des élections fédérales à venir, c'est à qui sera le plus trudeauesque, suggèrent les journaux du ROC. Stockwell Day, fait remarquer le *Post*, tente de se présenter tel un jeune et beau réformiste, comme Trudeau il y a plus de 30 ans. Jean Chrétien a déjà annoncé qu'il xera sa campagne sur les valeurs libérales. «Les deux hommes feraient mieux de laisser M. Trudeau en paix», estime le *Post*.

Reste qu'après le matraquage médiatique qui a suivi la mort du grand personnage, beaucoup d'électeurs du ROC tenteront de trouver le candidat le plus «Trudeau compatible». Comme Cynthia Clark, qui écrivait hier dans le *Halifax Daily News*: «Trudeau nous a quittés pour toujours. Mais le charisme mobilisateur se trouve bel et bien [chez Stockwell Day]» et, avec cela, «l'espoir d'un changement réel».

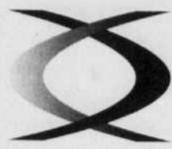
Toutefois, comme le notait hier Richard Cléroux, chroniqueur pour la chaîne *Sun*, «Trudeau incarne tout ce que Stockwell Day rejette: le droit à l'avortement, les relations sexuelles permises entre personnes de même sexe, l'abolition de la peine de mort, un gouvernement central fort, le bilinguisme officiel et l'inter-vention de l'État dans l'économie.»

I D É E S

Devenir les sages de notre maîtrise avant de changer d'espèce

Sortir en douce de l'espèce humaine...

Pour une écologie politique du vivant



La révolution génétique

LOUISE VANDELAC

«Désormais, il n'y a plus de discipline scientifique qui ne soit dans la nécessité de maîtriser sa propre maîtrise.» Il importe donc «de devenir non pas les maîtres du monde ou les maîtres et possesseurs de la Nature mais les sages de notre maîtrise» (Serres, 1995).

Comment conclure cette série d'articles sur le génie génétique sans tenter de dénouer ce qui s'y joue, ce qui nous met en jeu et nous met en jeu, et ce qui risque de nous mettre littéralement hors jeu?

En quelques décennies, on a isolé, modifié et breveté des gènes, on a transgressé des frontières établies depuis des millions d'années entre les espèces et les règnes, on a transformé le vivant en viviers industriels et en chaînes de production transgéniques et clonées: autant de promesses de procédés miracles et de nouveaux élixirs. On a également, largement à l'insu des populations, modifié génétiquement certaines grandes cultures, canola, soya et maïs, altérant ainsi les deux tiers des aliments industriels.

Toujours avec les meilleures intentions du monde, le cheval de Troie des technologies de reproduction a également commencé à transformer l'engendrement d'un enfant, fruit de la rencontre de deux êtres, au cœur de la différence des sexes, des sexualités et des générations, en production sérielle de vivant.

Des êtres en pièces détachées

Nous sommes ainsi devenus la première génération de l'histoire à concevoir des êtres en pièces détachées, parfois à des kilomètres et à des années de distance, sans se voir ni se toucher, commerce institutionnel ou marchand de sperme et d'ovocytes, contrats d'enfantement ou de gestation plurielle avec deux ou trois mères gestatrices à la fois. Nous sommes la première génération à mettre littéralement nos potentiels descendants sur la glace, quelques dizaines de milliers d'embryons patientant toujours dans les limbes de l'azote. Nous sommes les premiers humains à pouvoir manipuler le génome des embryons pour les juger, les jauger, les trier et, éventuellement, en corriger les défauts et intervenir dans leurs modalités d'élaboration. On s'est également autorisé à multiplier les acrobaties de la filiation: maternité scindée entre plusieurs mères; mère accouchant de ses petits-enfants ou l'inverse; amnésie institutionnelle du commerce des gamètes, rendant le géniteur inconnaissable à son enfant et rendant sa mère méconnaissable et inconnaissable.

Nous pourrions ainsi allonger à l'infini la liste des mutations sans précédent dans l'histoire humaine qui, depuis 30 ans à peine, ont transformé les paramètres biologiques, anthropologiques et culturels de l'engendrement, qui ont broyé dans la chair et l'imaginaire certains repères psychiques essentiels, comme les notions de vie et de mère, de temps et de mort, bref, qui ont commencé, selon Jacques Testart et Marie-Angèle Hermitte, à nous faire changer d'espèce, à modifier notre conception des êtres et de l'humanité, ouvrant ainsi la voie aux projets de clonage humain et d'ectogénèse, ces grossesses hors mère...

D'où vient une telle pulsion d'expérimentation, faisant du «progrès scientifique» une instance au-dessus de tout soupçon et transformant ainsi tout un pan de la biologie, de la médecine et de la génétique en nouvelle fabrique de vivant, dont nous sommes à la fois les financiers, les objets, les vecteurs et les consommateurs?

Un nouvel imaginaire s'élabore

Derrière l'aveuglant sensationnalisme médiatique qui, pour l'essentiel, adulte et légitime instantanément de tels développements, c'est un processus de réification, d'instrumentalisation et de désymbolisation sans précédent affectant nos sentiments les plus intimes qui s'amorce. Au delà de l'horizon de science-fiction qu'elles nous donnent à voir, occultant trop souvent les enjeux de pouvoir qui s'y jouent, ces technologies dessinent d'autres rapports sociopolitiques et culturels au monde et aux êtres, dont nos corps et ceux de nos enfants, dont notre altérité et notre identité sont désormais les objets.

Il faut saisir qu'après des siècles d'explorations, de conquêtes et de colonisations pour s'approprier les territoires et leurs richesses, après les innombrables batailles pour s'approprier les sources d'énergie (charbon, pétrole, hydroélectricité et nucléaire) et pour maîtriser l'affinement des procédés industriels et chimiques, c'est désormais la vitesse de maîtrise et de transformation des flux d'information des réseaux financiers, informatiques et génétiques qui est au cœur des enjeux économiques et politiques.

Dans ce contexte, les gènes, couplés à la puissance de l'informatique, constituent non seulement une nouvelle ressource mais de nouveaux modes de production et de reproduction. Ainsi, peu à peu, l'idée se fait jour que nous entrons dans un «mode de production biologique» où le matériau biologique ne serait rien d'autre qu'une force productive et, par conséquent, une marchandise d'un nouveau type qui induirait une industrie, un marché et, partant, une idéologie propre.

Au type de pouvoir des sociétés occidentales longtemps caractérisé par le «droit de faire mourir ou de laisser vivre», a succédé un pouvoir destiné à produire des forces, à les faire croître, à les ordonner, à la fois discipline des corps et contrôle régulateur des populations, rappelle Foucault. Un «biopouvoir», dit-il, qui entend de gérer la vie, de la majorer, de la multiplier, d'exercer sur elle des contrôles précis et des régulations d'ensemble. Désormais, on peut même la modifier, introduire ses gènes dans d'autres espèces, voire la créer délibérément comme outil de recherche, de xénogreffe et de moyen



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Professeure titulaire au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal, maintenant rattachée à l'Institut de l'environnement de l'UQAM. Chercheuse au CINBIOSE (Centre d'étude des interactions biologiques entre la santé et l'environnement) de l'UQAM, un centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Organisation panaméricaine de la santé, Louise Vandelac est aussi professeure associée au département de médecine sociale et préventive de la faculté de médecine de l'Université de Montréal.

De formation multidisciplinaire [science politique, économie politique (L.L. et M.A.) et sociologie (Ph.D)], Louise Vandelac, outre ses recherches, a publié une cinquantaine d'articles scientifiques et des ouvrages collectifs. Elle a prononcé plus de 200 conférences au Québec et en Europe, notamment sur la critique de l'économie, du travail et de la famille, sur l'épistémologie féministe et sur l'analyse des technologies médicales et des politiques publiques et éthiques en matière de santé reproductive. Depuis quelques années, ses intérêts pour l'environnement et l'écologie politique ont convergé vers l'analyse des stratégies d'appropriation et de réification des sources biotiques (eau, gamètes et gènes) ainsi que vers l'examen des enjeux et des impacts des dispositifs de gestion et d'ingénierie génétique du vivant (humain, animal, végétal). Ainsi, en 1999-2000, elle réalisait, avec Karl Parent, deux documentaires pour l'Office national du film du Canada: *Clonage, ou l'art de se faire doubler* et *Main basse sur les gènes, ou les aliments mutants*, honorés par plusieurs prix et déjà traduits en cinq langues.

de production. Nous entrons dans l'embryo-économie du vivant.

«La monnaie vivante»...

C'est ainsi que l'être humain, en amont et en aval de lui-même, embryon glacé ou cadavre chaud, commence, partie par partie, cellules, gènes, gamètes et embryons, à devenir objet d'appropriation et de transformation technique sans précédent. Descellement de l'être et de son corps, selon les mots de la juriste Edith Deleury. Source inépuisable de matière première, incubateur, vecteur de vie et de vivant, nous glissons ainsi de nous-mêmes... sans bruit.

Comme si tout, désormais, des plantes à l'embryon en passant par les vaches ou l'intelligence, n'était plus que flux d'information à déchiffrer, permettant ainsi à certains, grâce aux langages combinés du numérique, de la génétique et de l'informatique, de bricoler les espèces et de recoder le monde. Soumis à ces jeux de combinatoires, nous serions désormais, corps et âmes, gamètes et embryons, la monnaie vivante d'une ultime loterie, voyant se dissoudre progressivement les frontières entre les espèces, entre les personnes et les choses, entre le vivant et la matière...

De l'impensable au fait divers...

Certes, prise isolément, chaque nouvelle prouesse technique séduit et fascine, y compris ces lapins transgéniques phosphorescents, ultime magie des temps fous. Et quand les clones et xénogreffes pleuvent quotidiennement sur nos écrans de télévision et d'ordinateur, comment s'étonner encore qu'on veuille cloner un mammoth, vieux de 20 000 ans!

Dans cet immense moulin à banaliser médiatique, on voit depuis des années les spectres d'hier se transformer aussitôt en faits divers, la sidération en banalisation et l'essentiel en accessoire. Il semble alors toujours trop tôt ou trop tard, science-fiction ou passéisme, pour oser penser, pour remonter la genèse de ces représentations et mutations, pour en comprendre le sens et les enjeux!

Certes, dans la cacophonie médiatique, chaque avancée technique s'ajoute à des centaines d'autres, comme dans un immense dessin à numéros pour enfants, aveugle à son propre dessin comme au destin qu'il nous trace. Pourtant, ce qui s'est passé depuis 30 ans s'élaborait déjà dans les textes et les laboratoires des années 40 et 50 ainsi que dans certains mouvements de pensée qui, comme la cybernétique traversant ce siècle, ont largement inspiré le génie génétique.

Impenseurs et anté-humains

Actuellement, c'est dans l'avidité boulimique de la technoscience et le cannibalisme du marché que se structurent nos rapports au monde, voire à la pensée elle-même, et c'est là également que s'y déploient les nouveaux discours eugénistes et posthumanistes célébrant ce remodelage généralisé du vivant. On ne peut donc ignorer ni les textes de Fukuyama appe-

lant la fin de l'histoire et notre sortie de l'humanité, ni ceux de Sloterdijk évoquant les posthumains. D'ailleurs, n'est-ce pas cet univers de chimères, de clones et de cyborgs, d'anté-humains et de surhumains qui, de *Pokémon* à *Dragon Ball*, peuple déjà l'univers de nos enfants...?

Dans une telle surenchère, quoi de plus banal alors que d'afficher clairement son projet de redessiner le profil génétique des générations futures: «We are talking about remaking human biology.» Quoi de plus cool que d'accueillir à Montréal la première rencontre internationale en faveur du clonage humain, où l'Américain Rudolf Winckle plaide en faveur du droit de se reproduire seul, sans gènes étrangers? Faut-il d'ailleurs s'en étonner dans cette Amérique où Nathan Myhrvold, l'un des principaux conseillers technologiques du milliardaire de Microsoft, Bill Gates, considère que le clonage étant la seule façon prévisible de se reproduire, s'y opposer tiendrait du racisme? Il est vrai que les Américains ont aussi inauguré Perpetuity, service visant à cloner votre animal de compagnie ou votre *pet* préféré... Dans un tel cirque, où tout se banalise et se commercialise à vue d'œil, les raéliens peuvent donc présenter à la presse les premières volontaires porteuses de clones humains sans susciter de réaction...

Pour une écologie politique du vivant

Au cours des dernières décennies, nous avons pu mesurer certains des effets pervers du développement industriel, des conceptions économiques à courte vue et du laxisme des Etats sur l'épuisement des ressources, la perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes. Cela nous a conduits à mettre en place, sous la poussée des mouvements écologistes, un ensemble de dispositifs de protection de l'environnement: politiques publiques, protocoles internationaux, études d'impacts et consultations publiques, recherche et formation, innovations technologiques et industrielles. Désormais, même si nous savons que certains problèmes d'ordre écologique sont attribuables aux effets nocifs de certains produits de la technoscience (les polluants organiques persistants et leurs effets pernicieux sur la santé et la fertilité, par exemple), il ne viendrait à l'idée de personne d'opposer de façon simpliste et sans nuances sciences et environnement. Au contraire, non seulement les sciences de l'environnement jouent un rôle capital dans les travaux diagnostic, préventif et curatif des problèmes environnementaux, la réflexion se fait dans l'interdisciplinarité des sciences, s'ouvrant sur la démocratisation des savoirs, des analyses et des prises de décision. De même, personne n'oserait réduire le discours écologiste à une volonté de retour à la nature, concept dont nous connaissons désormais le caractère polyglotte, et tous reconnaissent l'intérêt environnemental, économique et social d'exigences et de contrôles éclairés, facteur clé notamment pour le commerce international.

Sans nier aucunement l'intérêt du génie génétique comme outil de recherche, de diagnostic, de soins et de production, force est d'admettre que les dispositifs actuels de transformation génétique du vivant, s'imposant par faits accomplis et sans contre-pouvoir réel, risquent d'avoir des impacts beaucoup plus profonds et redoutables que la naïveté des discours dont ils se drapent. Dans le domaine de l'appropriation et des mutations du vivant, nouvel univers à la jonction du libéralisme économique, du génie génétique, de l'informatique et de leur nombreux champs d'application, allant de la médecine et de la pharmacie à l'agroalimentaire et à l'environnement en passant par l'industrie des biomatériaux, l'ampleur et la gravité des problèmes potentiels susceptibles de toucher à la fois les écosystèmes et la conception même de l'humain et des conditions de vie psychique et sociale méritent à la fois d'être solidement encadrées et de s'inscrire dans une écologie politique renouvelée. Préserver les équilibres vitaux des écosystèmes biophysiques et sociaux exige une interdisciplinarité réelle, la démocratisation des savoirs et des décisions, et la mise en place de véritables politiques et instances publiques.

Cela s'impose particulièrement dans cette terre de capital-risque, de générosités fiscales et d'encouragements économiques aux industries biotechnologiques, pharmaceutiques et informatiques, où les velléités de démantèlement, de privatisation en douce et de déréglementation risquent d'avoir de lourdes conséquences en l'absence d'encadrement global, intégré, cohérent et rigoureux, de réflexion de fond et d'éthique démocratique.

Faire entrer les sciences en démocratie

Or, si nous avons eu la sagesse, en matière d'environnement, malgré des applications souvent bien relatives, de comprendre que la fragilité et la méconnaissance des écosystèmes, essentiels à la vie sur cette planète et à la nôtre, exigeaient d'adopter un principe de précaution, imposant l'examen préalable des projets de développement et l'analyse des impacts, pourquoi le ferait-on pour les saumons mais pas pour les OGM alimentaires ni pour nos embryons? Pourquoi prétexter l'absence de catastrophe et l'infinie plasticité des humains et de leur conscience pour retarder la protection des équilibres psychiques et sociaux en respectant les principes démocratiques et éthiques élémentaires: accès du public à l'information, transparence, imputabilité et responsabilité des promoteurs et des pouvoirs publics, séparation du rôle de juge et partie, consultation publique digne de ce nom?

Nos responsabilités à l'égard des autres générations, du bien commun et de la biodiversité nous commandent de nous donner les moyens de penser collectivement la genèse, l'ampleur et la complexité de cette emprise inégale sur le vivant. Cela implique, comme le dit le sociologue des sciences Bruno Latour, de faire entrer les sciences en démocratie. Comment entrevoir autrement l'univers qu'on nous dessine et la reconfiguration de l'humanité vers laquelle on nous destine? Bref, comment, sinon, avoir une prise quelconque sur le futur que certains nous réservent...?

Ce texte de Louise Vandelac conclut notre série sur la révolution génétique. Tous les textes de la série, ainsi que d'autres articles sur le même sujet, restent accessibles sur le site du Devoir, à l'adresse suivante: www.ledevoir.com/hori/horizon.html#gene

Les dispositifs
actuels de
transformation
génétique
du vivant
s'imposent par
faits accomplis
et sans
contre-pouvoir
réel

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

restée vague sur les intentions du gouvernement fédéral, les ministres provinciaux ont tous compris qu'Ottawa voulait réinvestir directement dans la formation de la main-d'œuvre à la faveur d'un mini-budget qui serait présenté lors du déclenchement d'élections par le premier ministre Jean Chrétien, estime Mme Lemieux.

A Ottawa, l'attachée de presse de Mme Stewart, Brigitte Nolet, a confirmé que le gouvernement Chrétien a l'intention de créer «de nouveaux programmes fédéraux» en formation de la main-d'œuvre pour «aider les gens à s'adapter au changement». Ces programmes ne viseraient pas seulement les prestataires de l'assurance-emploi mais «l'ensemble des travailleurs canadiens», a-t-elle précisé, rappelant que dans le discours du Trône, il y a un an, le gouvernement avait fait part de son intention de lancer un plan d'action sur le développement des compétences et l'éducation.

L'expression «développement des compétences» ne saurait léurrer les provinces. «Les mesures actives pour la main-d'œuvre et le développement des compétences, on appelle ça un synonyme. Il ne faudrait pas nous prendre pour des caves», a livré Mme Lemieux dans les bureaux montréalais de son cabinet, à la Tour de Bourse. La ministre s'est dit «enragée» par l'incohérence du gouvernement fédéral, d'autant plus qu'après les déboires d'Emploi-Québec, qui ont fait les manchettes au printemps et à l'été de 1999, l'organisme est maintenant sur ses rails. «Ça me rend folle parce que tout le monde sait que ça été quelque chose de mettre en place les services publics d'emploi [au Québec]», a-t-elle dit, soulignant que toutes les régions du Québec ont maintenant un plan d'action défini par les Conseils régionaux des partenaires du milieu du travail.

«On [Québec et Ottawa] avait décidé d'arrêter de faire les choses comme un gâteau à étages. On commence à livrer la marchandise», a poursuivi Mme Lemieux. Cette nouvelle intrusion est un retour en arrière en regard des engagements pris en 1996 par M. Chrétien quand le gouvernement fédéral s'est dit prêt à se retirer de la formation de la main-d'œuvre des adultes. L'année suivante, Québec et Ottawa ont signé une entente visant le transfert de quelque 780 millions par année de la caisse d'assurance-emploi. Le gouvernement fédéral s'était toutefois gardé certaines activités dans ce domaine qui touchaient des clientèles particulières: les jeunes, les travailleurs âgés et les personnes handicapées. Bon an mal an, le fédéral dépense 70 millions dans ses programmes de formation destinés aux jeunes et neuf millions pour les travailleurs âgés.

A Fredericton, les ministres provinciaux du Travail ont uni leur voix pour demander à Mme Stewart qu'Ottawa leur accorde toutes les sommes affectées à la formation de la main-d'œuvre dans la caisse de l'assurance-emploi. Selon Mme Lemieux, le gouvernement fédéral s'assied sur une somme annuelle de 500 millions qui devrait être versée aux provinces pour la formation de la main-d'œuvre. Québec veut également rapatrier les sommes du fédéral qui vont aux clientèles particulières, surtout les sommes destinées aux jeunes puisque le Québec est déjà très actif auprès de ce groupe par l'entremise des Carrefours Jeunesse Emploi.

Québec n'est pas seul dans cette bataille. Quand Mme Stewart a levé un coin du voile sur les intentions du fédéral: «L'Ontario, l'Alberta, le Manitoba et nous, on était tous au plafond», a relaté Mme Lemieux.

À la suite de l'entente Québec-Ottawa sur la formation de la main-d'œuvre, la plupart des provinces — l'Ontario est une exception notable — ont emboîté le pas. L'Alberta, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba ont signé des ententes entraînant la pleine dévolution des responsabilités, à l'instar du Québec. La Colombie-Britannique, l'Ile-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse ont choisi une formule de cogestion. De son côté, l'Ontario était sur le point de signer une entente avec le fédéral pour le transfert des responsabilités en formation de la main-d'œuvre.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié le lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

YOUGOSLAVIE

SUITE DE LA PAGE 1

Nebojsa Pavkovic a également félicité Kostunica pour sa victoire. «Les membres de l'armée, respectant scrupuleusement la Constitution, n'ont pas participé aux luttes politiques, sont prêts à accepter la volonté des citoyens et toutes les décisions des organes électoraux et des institutions», selon le général Pavkovic.

Milosevic et le général Pavkovic avaient été reçus séparément par le nouveau président yougoslave en début de soirée à Belgrade. Il s'agissait de la première rencontre entre les deux hommes, M. Kostunica n'ayant jamais eu de contacts directs ou indirects avec le président yougoslave sortant. Kostunica et Milosevic se sont serré la main et se sont présentés, selon un journaliste de l'agence sur place. Les deux hommes ont alors discuté en tête à tête pendant près d'une heure. La rencontre a eu lieu à Belgrade.

Les États-Unis, soulagés, ont promis leur appui à Vojislav Kostunica ainsi qu'une levée rapide des sanctions et une aide à la reconstruction de son pays.

«Il représente une nouvelle Serbie démocratique et nous voulons lui apporter notre soutien», a déclaré hier le secrétaire d'État Madeleine Albright en se félicitant que Moscou l'ait enfin reconnu comme nouveau président yougoslave. «C'est une nouvelle très importante», a-t-elle affirmé après être intervenue sur toutes les grandes chaînes de télévision américaines pour appeler Moscou à «s'aligner au côté du peuple serbe», peu avant le ralliement officiel russe au résultat de l'élection présidentielle yougoslave du 24 septembre dernier, que le régime de Milosevic voulait invalider.

Mais la Maison-Blanche a tout aussi rapidement fait connaître son opposition au maintien d'un rôle politique pour Slobodan Milosevic, qui a fait part de sa volonté de continuer à mener des activités poli-

tiques «en tant que leader du plus grand parti du pays» (le Parti socialiste de Serbie), au chef de la diplomatie russe Igor Ivanov qu'il a rencontré hier.

«Nous ne soutiendrons pas le maintien d'un rôle de Milosevic en Yougoslavie», a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche Jake Siewert, en estimant que le plus urgent actuellement était qu'il soit «exclu du pouvoir». Il a ajouté que l'ancien homme fort de la Yougoslavie «doit répondre de ses crimes».

Le département d'État a d'ailleurs fait savoir hier que les États-Unis maintenaient leur récompense de cinq millions de dollars pour toute information débouchant sur l'arrestation du président déchu, inculpé par l'ONU de crimes de guerre pour les exactions commises au Kosovo.

Fin des sanctions canadiennes

Le Canada lèvera les sanctions économiques et commerciales adoptées contre la Yougoslavie et aidera le pays à se remettre sur pied, a fait savoir hier le premier ministre Jean Chrétien.

M. Chrétien a procédé à cette annonce après qu'il eut appris que l'ex-leader yougoslave Slobodan Milosevic avait reconnu sa défaite, et que le président élu Vojislav Kostunica allait prendre le pouvoir.

M. Chrétien a précisé qu'il mettrait à contribution l'Agence canadienne de développement international (ACDI) afin de permettre à la Yougoslavie de se relever.

Par ailleurs, le premier ministre a indiqué que le gouvernement fédéral poursuivait ses efforts en vue d'obtenir la libération des deux Albertains arrêtés en Yougoslavie en août. L'un d'eux, Liam Hall, a déjà été relâché, vendredi, et il doit rentrer au pays ce samedi. L'autre, Shaun Going, accusé de possession de matériel servant à fabriquer des explosifs, demeure en état de détention mais il pourrait retrouver sa liberté dès la semaine prochaine.

Des régimes qui s'écroulent

■ **Pologne:** des pourparlers instaurés en avril 1989 ouvrent la voie à des élections libres, où les communistes se font infliger une cuisante défaite. L'élection, l'année suivante, du charismatique dirigeant de Solidarité, Lech Walésa, à la présidence marque le début d'une nouvelle époque.

■ **Hongrie:** la libéralisation du régime communiste a été entreprise par les autorités de Budapest dès le début des années 1980. Après la fin du règne du dirigeant communiste Janos Kadar, en mai 1988, la Hongrie autorise les Allemands de l'Est à passer librement en Autriche en septembre 1989, ouvrant ainsi une première brèche dans le Rideau de fer. Un mois plus tard, la République de Hongrie est proclamée.

■ **Allemagne de l'Est:** des manifestations d'une ampleur sans précédent depuis le soulèvement ouvrier de 1953, pour plus de réformes et de liberté, conduisent à la démission, le 18 octobre 1989, du président du Conseil d'État de la RDA, Erich Honecker, lâché par le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev. Le 9 novembre, l'autorisation donnée aux Allemands de l'Est de se rendre à l'Ouest conduit à la chute du mur de Berlin. Krenz démissionne en décembre et les conservateurs gagnent les élections en mars 1990. La réunification surviendra sept mois plus tard, le 3 octobre.

■ **Tchécoslovaquie:** après les manifestations du 17

novembre 1989, les événements vont se précipiter, ouvrant la voie à la «Révolution de velours». La vague de protestations populaires entraîne la chute du pouvoir communiste. Milos Jakes, secrétaire général du PC, ainsi que le reste de la direction du parti démissionnent. Le 10 décembre, Gustav Husak démissionne de ses fonctions de chef de l'État après avoir nommé le nouveau gouvernement. Le 29, Vaclav Havel est élévisité au poste de président de la république.

■ **Roumanie:** dans ce pays où le joug communiste s'est fait le plus durement sentir, des manifestations à Timisoara se radicalisent, se transformant en soulèvement populaire. Le 17 décembre 1989, l'état d'urgence est décrété et les forces de l'ordre tirent sur les manifestants, faisant plus de 1 000 morts. Le dictateur Nicolae Ceausescu est renversé, puis exécuté le 25 décembre avec sa femme Elena.

■ **Union soviétique:** le 25 novembre 1991, les dirigeants de sept républiques soviétiques décident de ne pas parapher un projet de traité de l'Union instaurant un système confédéral. Le 21 décembre, onze républiques sur quinze (la Géorgie et les trois pays baltes restent à l'écart) signent à Alma-Ata (Kazakhstan) un accord mettant fin à l'Union soviétique et créant la Communauté des États indépendants (CEI).

Agence France-Presse

McSORLEY

SUITE DE LA PAGE 1

juge Kitchen a soutenu que la perte de salaire, les coûts associés à sa défense et la mauvaise publicité reçue ont déjà suffisamment puni McSorley.

McSorley a laissé à son avocat, Paul Kelly, le soin de commenter la sentence. «Marty est extrêmement déçu, a-t-il dit, d'autant plus qu'il s'est déjà excusé auprès de Donald Brashear. Il serait dommage que, de sa carrière longue de 17 ans, les gens ne retiennent qu'un geste commis en une fraction de seconde.»

On se souviendra que, le 21 février dernier, Donald Brashear est tombé lourdement sur la glace après le coup de bâton de McSorley. Victime d'une commotion cérébrale, il a raté tout le reste de la saison.

Le président de la Ligue nationale de hockey, Gary Bettman, a rappelé que «le procès n'était pas celui du style de jeu de la LNH mais bien de Marty McSorley. Bien que le jugement nous permette de tourner la page sur l'incident, il ne change en rien notre position sur le sujet: les gestes inappropriés continueront d'être sévèrement sanctionnés par la LNH.»

Si McSorley pourra en appeler de la décision, le président de l'Association des joueurs de la LNH, Bob Goodenow, s'est dit convaincu «que les deux individus voudront maintenant passer à autre chose.»

La direction des Bruins n'a émis aucun commentaire hier. Les anciens coéquipiers de McSorley, eux, se sont portés à la défense de celui qui se retrouve aujourd'hui sans contrat. «En laissant les tribunaux se mêler de cette affaire, on vient d'ouvrir un panier de crabes», croit le défenseur Don Sweeney, qui croit maintenant que le jour n'est pas loin où un lanceur au baseball sera poursuivi pour avoir atteint un frappeur.

L'homme fort des Maple Leafs, Tie Domi, a qualifié la sentence de «honteuse» sur les ondes de CBC. «Ça me dégoûte. Je n'arrive pas à croire qu'il ait été reconnu coupable.»

Shayne Corson, des Maple Leafs, a quant à lui soutenu que le jugement «n'allait avoir aucun impact sur son jeu» tandis que pour l'entraîneur des Red Wings de Detroit, Scotty Bowman, «il s'agit d'une bien triste journée pour le hockey.»

Gilles Courteau, président de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, n'en démont pas. «Le hockey est capable de punir ses joueurs lui-même et il faut que les choses en restent ainsi.»

Et si Donald Brashear en était mort? «Qu'importe la gravité du geste, ça doit rester à l'interne.» De toute façon, M. Courteau soutient que son circuit est exempt de violence, «mis à part quelques mises en échec par derrière, qui sont sévèrement punies...»

Pas de violence? Comment qualifier alors le geste de l'entraîneur des Castors de Sherbrooke, Jos Canale, qui, armé d'un bâton, s'en était pris aux spectateurs? «Jos Canale a posé un geste déplorable pour lequel il a été suspendu.» Après avoir initialement été suspendu pour 16 matchs, Jos Canale aura vu sa sentence réduite de six matchs.

Un geste lourd de conséquences

Jacques Sylvestre junior, qui appartient à l'organisation des Islanders de New York lors de ses quatre conquêtes de la coupe Stanley et à qui, de ce fait, on n'a jamais donné la chance de vraiment jouer que la LNH,

croit que la sentence de McSorley peut avoir un effet dissuasif. Aujourd'hui avocat à Saint-Hyacinthe, au cabinet Sylvestre et associés, Jacques Sylvestre junior croit qu'«il est clair que les arbitres et la ligue n'arrivent pas à imposer une discipline suffisante. Donald Brashear aurait pu en mourir.»

S'il soutient qu'il faut établir une distinction entre les affrontements de deux hommes forts par rapport aux coups surnois donnés à de plus petits joueurs qui n'ont rien cherché, M. Sylvestre note qu'«aucun joueur ne va sur la glace pour se faire tuer.»

Sa collègue, Marie-Andrée Hotte, évoque de son côté son ancien client, Martin Laliberté, joueur d'une ligue semi-professionnelle, qui avait légèrement blessé à la mâchoire son adversaire Richard Fafard. Laliberté avait été acquitté, notamment après que son avocat eut mis en relief le contexte très violent dans lequel le geste avait été commis. «J'avais insisté sur le fait que plusieurs batailles surviennent dans cette ligue et que la violence faisait même en sorte de remplir les arènes.»

Elle ne s'étonne pas de la sentence imposée à McSorley. «Il est extrêmement difficile pour un juge de savoir si un geste violent a été posé de façon délibérée, dans l'intention de blesser, ou s'il est inhérent à un sport violent par essence. C'est la raison pour laquelle les juges, dans ce contexte, ont le doute raisonnable assez facile.»

Un sport de barbares

Gaston Marcotte, ce professeur d'éducation physique à l'Université Laval qui dénonce depuis des années la violence au hockey, s'étonne, dans un premier temps, que l'affaire ait été portée devant les tribunaux. «Habituellement, la LNH s'arrange avec ses joueurs pour tenir ça mort...»

Trop clémente à son goût, la sentence n'aura à son avis aucun impact. «Il faut savoir que le hockey est encore un sport de barbares, où les batailles sont permises, voire encouragées. Si au moins c'était un bon spectacle arrangé, comme la lutte! Mais c'est la vie, la vraie vie, et certains, comme Marc Tardif [presque décapité en avril 1976], ont failli la perdre en pratiquant ce sport primitif.»

Il n'y a pas par quatre chemins: le hockey est un sport antihumain, antisocial et antipolitique. «Comment peut-on laisser des enfants assister à ces matchs? Quel message leur lancent les équipes quand elles embauchent des joueurs sans talent autre que celui de savoir casser la gueule de leurs adversaires? Et pendant ce temps, nos gouvernements, eux, ne se tiennent pas debout.»

Ray Flynn, l'ex-maire de Boston, a déjà, lui, mis son poing... sur la table. En 1987, il y était allé d'une sortie contre les Bruins et la Ligue nationale de hockey, disant haut et fort que la loi et l'ordre devaient régner partout dans sa ville, y compris au Boston Garden. Il avait alors prévenu très formellement le président d'alors de la LNH, John Ziegler, que si la ligue ne prenait pas ses responsabilités, lui allait les prendre et mettre la police aux trousses des joueurs.

Il existe par ailleurs au moins un précédent à l'affaire McSorley. En 1989, Dino Ciccarelli, des North Stars du Minnesota, avait dû comparaître devant les tribunaux pour avoir frappé le défenseur Luke Richardson, des Maple Leafs. Ciccarelli avait été reconnu coupable de voies de fait et une journée de détention lui avait été imposée.

Agence Canadian Press

YING CHEN

SUITE DE LA PAGE 1

parfaitement stérile que Ying défend farouchement contre tout envahissement végétal, arrachant les herbes dès qu'elles se pointent parmi les petits cailloux. Partout ailleurs dans la grande cour raboteuse, elle laisse librement courir le pissenlit, la prunelle et le plantain. Et ça donne, bizarrement, un beau désordre fragile, paisible. Avec en plus, épars, les jouets des enfants, Yann, «timide et silencieux, comme moi», dit-elle, et Léo, «tout le contraire», qui passent la journée à la maternelle.

Ying dit toujours qu'elle ne sait rien faire de ses dix doigts, à part écrire, et qu'elle déteste les travaux manuels et ménagers. Mais elle s'y astreint, comme à une thérapie. La maison est impeccable, tout est bien rangé, astiqué, poli. Mais le jardin, pitié! Les tomates, vertes et dures comme du bois, ne mûrissent certainement jamais. Aucun des légumes chinois dont sa mère lui avait envoyé les semences par la poste n'a levé. Et les concombres, les écrevilles et les mulots les ont mangés. Par contre, les deux pommiers qu'elle a plantés au printemps, bien qu'ils soient encore chétifs, semblent vouloir s'accrocher à la vie.

Elle a préparé une infusion de feuilles de mûrier sauvage. Ying ne fait jamais de confitures parce qu'elle n'aime pas le sucre, qu'elle croit malsain, comme tout aliment trafiqué par l'industrie alimentaire. Ses fruits, elle les consomme tout ronds, tout frais, ou en tisane. Elle fait elle-même son tofu, son yaourt. «Un écrivain, s'il veut produire, doit être en bonne santé», dit-elle. Or Ying Chen, petite femme timide et forte, est portée par une très grande ambition: elle rêve de créer une œuvre immense, durable, lourde et grave, qui pourrait échapper au temps, aux modes, énorme chantier qui, c'est elle qui le dit, va l'occuper toute sa vie et, bien sûr, exiger qu'elle soit toujours en forme, en santé.

Je lui rappelle alors l'intéressant raisonnement de Voltaire qui, ayant entendu un médecin dire que le bonheur était bon pour la santé, avait décidé d'être heureux.

«Ça me semble infiniment plus simple que de faire son propre tofu, non?»

«Pas sûr», répond-elle. «Être heureux, c'est beaucoup de travail. Et je crois qu'on n'y arrive jamais vraiment. Moi, depuis que j'ai compris que j'allais mourir un jour, j'ai cessé de courir après le bonheur. Je garde mon temps et mon énergie pour les enfants et pour écrire.»

Et puisqu'on parle de Voltaire, elle me raconte que si aujourd'hui elle écrit en français, c'est beaucoup à cause de lui. Depuis qu'elle a lu son *Candide*, qu'il conclut en disant que «nous devons cultiver notre jardin», elle se demande sans cesse où, dans le monde, se trouve le jardin qu'elle doit cultiver. «Et quand je crois l'avoir trouvé, je me demande quoi y semer, et quand et comment.»

C'est le genre de questions que se posent les personnages et les lecteurs de ses romans. Où, quand, comment trouve-t-on ou choisit-on sa place en ce monde? Où s'ancre-t-on si on choisit de s'ancre? Et où sera-t-on emporté si on se laisse aller?

«Partout, on se pose ces mêmes questions», dit-elle, «à Magog comme à Shanghai. On se les posait il y a cinq siècles et on se les posera dans cent ans. Parce que la nature humaine, au fond, ne change pas beaucoup. Moi, c'est ça qui m'intéresse, l'universel et le durable de la condition humaine. Ce que je raconte est arrivé partout et à toutes les époques, à tout le monde et à personne en particulier.»

Voilà pourquoi elle doit écrire dans une langue neutre et dépouillée. Comme elle trouve toute tache de couleur locale, elle l'arrache toute herbe qui pousse parmi les petits cailloux blancs de sa terrasse. «Ce n'est pas le typique qui m'intéresse, ni le vernaculaire, ni le familier. Je ne cherche pas la couleur mais la lumière, et c'est la même partout.»

Quand elle était petite, dans la Chine de la Révolution culturelle, Ying Chen rêvait de parler un jour toutes les langues. Et d'écrire un livre dans chacune d'elles. Elle a fait du russe, de l'anglais, du japonais, de l'italien. Puis elle s'est mise sérieusement au français. «Parce que ça me semblait exotique et qu'on disait que c'était une langue difficile. J'ai toujours aimé le difficile. Dans la facilité, on stagne, on croupit, on meurt.» En choisissant d'écrire dans une langue qu'elle ne maîtrisera jamais parfaitement, elle se condamne aux travaux forcés. «Les mots ne me viennent jamais facilement, je dois piocher, chercher, fouiller sans cesse dans les grammaires et les dictionnaires. Et c'est bien ainsi.»

En 1989, elle était inscrite à McGill en études françaises, très seule et très studieuse, ayant entrepris ce qu'elle appellera «l'in vraisemblable aventure» et sachant qu'elle ne reviendrait jamais en arrière. Aujourd'hui, elle écrit en français, au Québec. Et elle s'intéresse aux migrants littéraires, à ces écrivains qui, comme Samuel Beckett, Milan Kundera, Tristan Tzara, Joseph Conrad, Nathalie Sarraute, ont choisi de travailler avec des mots qui ne sont pas ceux de leur langue maternelle. Elle a fondé, pour ceux d'aujourd'hui, une revue, *Variations*, qui, dès janvier, réunira leurs textes sur le Net (www.varia.org).

«Une langue, ce n'est pas seulement un outil, dit-elle, c'est d'abord un environnement.» C'est pourquoi, quand elle écrit en français, elle lit les auteurs français qu'elle a rangés dans la petite bibliothèque du salon. Mais cet été, elle a surtout fréquenté la bibliothèque de la salle à dîner, remplie de Chinois, des classiques surtout, parmi lesquels figure Mao, qu'elle considère comme un très grand poète. Si elle s'est ainsi baignée dans le mandarin, c'est qu'elle a entrepris de traduire dans sa langue maternelle son roman, *L'Ingratitude*, l'histoire cruelle et dure d'une jeune fille écrasée et terrorisée par l'amour de sa mère et qui raconte pourquoi et comment elle est morte.

«Même en chinois, j'écris dans une langue neutre», dit Ying. «J'ai quitté Shanghai il y a onze ans. Je ne connais plus que le sens classique des mots, pas celui que leur donnent momentanément la mode ou le goût du jour. Quand je vais voir mes parents, je réalise que je comprends de moins en moins l'humour des «stand-up comics» que je vois à la télévision chinoise.»

Chinois ou français, même combat, donc, âpre, constant, toujours recommencé. «Un livre, un jardin, c'est pareil», dit-elle. «Quelle que soit la langue, quel que soit le lieu, c'est toujours à refaire. Et c'est toujours le même, au fond.»

Elle cultivera donc le même jardin l'été prochain, pas plus grand, mais en espérant cette fois qu'il y ait un peu plus de soleil et de chaleur.

Ying Chen s'est surtout fait connaître avec *L'Ingratitude* (Lemac/Actes Sud, 1995). Dernier roman paru: *Immobilier* (Borel, 1998).